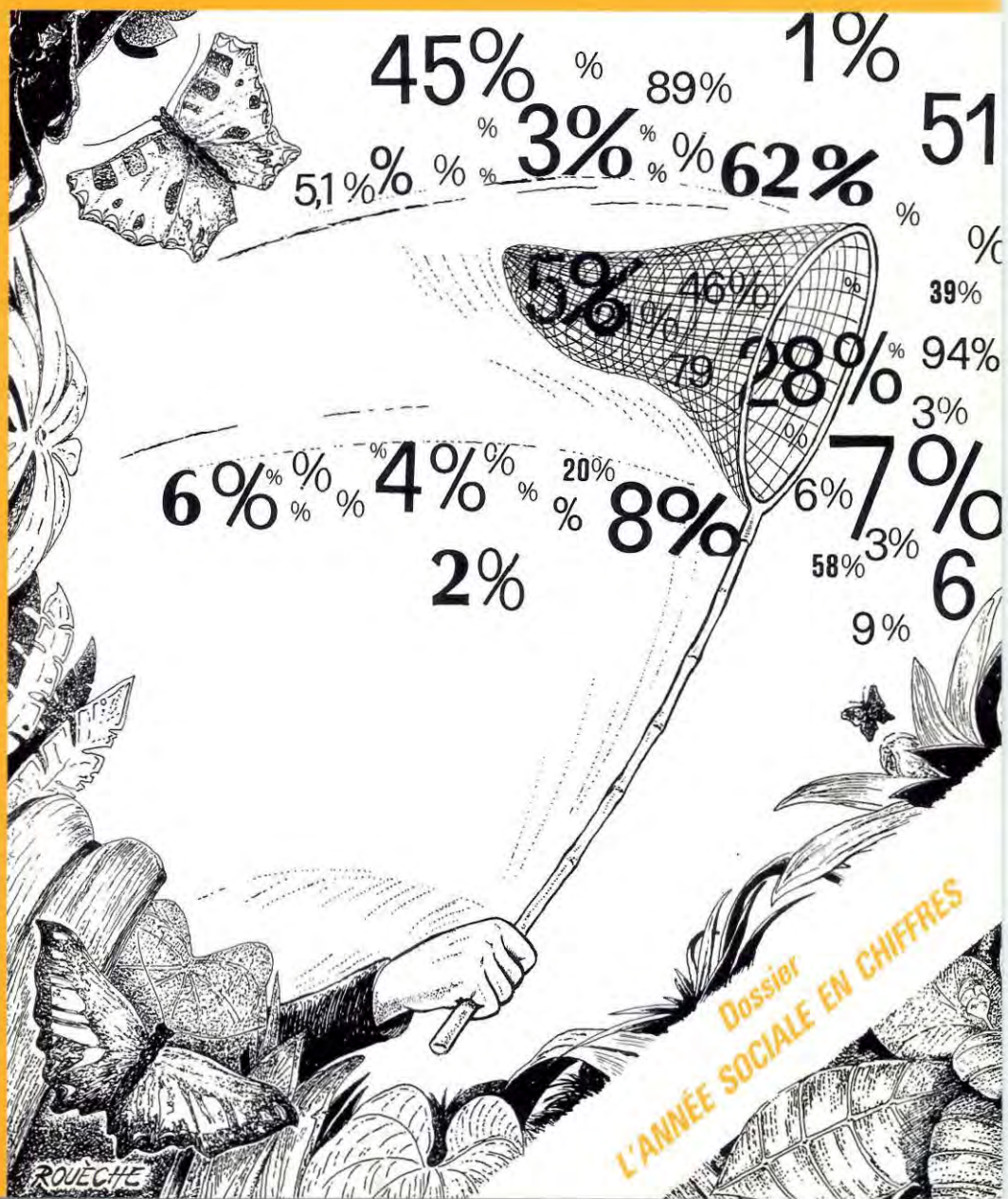


expression

REVUE D'INFORMATION SOCIALE

AVRIL 1992 71



Directeur de la revue

Marcel Fallet

Rédactrice responsable

Florence Leresche

Comité de rédaction

Odile Benoist, secrétaire – Daniel Dind

Florence Leresche – Italo Musillo

Collaborations

Hélène Assimacopoulos; Françoise Larderaz, HG

Jeannie Coray – Bridget Dommen

Jean-Pierre Fragnière – Michel Vuille

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

La reproduction des textes parus en **Expression** est souhaitée, sous réserve de la mention de leur source.

Composition et montage: ITP

Impression: SRO-Kundig SA

Expression, revue d'information sociale, est éditée par le service d'information sociale et juridique de l'Hospice général
12, Cours de Rive – c.p. 430 – 1211 Genève 3
tél. 022/736 31 32 – fax 022/736 35 46

Parution: 6 fois par an – Abonnement annuel: Fr. 35.–

Reconduction d'office s'il n'y a pas d'annulation.

sommaire

Avril 1992 - n° 71



Dessin de couverture:
Michel Rouèche

- 3 *Editorial*
Regard statistique, évaluation dynamique Marcel Fallet

- 5 *Dossier*
L'année sociale en chiffres Genève 1990-1991:
♦ mieux connaître pour mieux agir Dominique Frei
♦ données
9 - DPSSP/SCS
26 - HG

- Actualités*
35 **L'enfant et la mort** Hélène Assimacopoulos
36 **Les personnes âgées en Europe**
38 **Professions de la santé: campagne romande**
40 **Nouvelles brèves**
43 **Le point sur... le travail temporaire** Jeannie Coray

- Courrier des lecteurs*
45 **Le télescrite: téléphone des sourds** Elisabeth Di Zuzio
Serge Meier

- Agenda*
46 **Rencontres à Genève**
48 **Rencontres en Suisse**
49 **Rencontres à l'étranger**

- Documentation HG*
I-III **Acquisitions récentes** Ghislaine Tonascia-Ledru

Regard statistique, évaluation dynamique

Nos mentalités de travailleurs sociaux sont souvent réfractaires aux données chiffrées et, lorsqu'on ose parler de statistique, de relevé statistique, d'approche statistique, on fait naître des images négatives irréversibles. La sociologie, dans son mouvement fortement statistique d'il y a quelques années, qui laissait planer l'idée que les relevés de chiffres présentés sous forme de graphiques allaient régler l'ensemble des problèmes de l'action sociale, n'est pas étrangère à la construction de ce mouvement de rejet d'une telle approche du social.

Effet pendulaire! Nous le croyons volontiers puisqu'actuellement le regard privilégié sur la réalité se situe sur le plan des apports qualitatifs. Le résultat libellé en nombres n'est pas réellement pris au sérieux, sauf pour des demandes de subventions. On se donne alors la peine de dire l'activité en chiffres.

Or, on le sait bien, la représentation de la réalité est plus complexe que la prise de position pour l'une ou l'autre des approches: les deux en simultanéité sont, sinon indispensables, en tous les cas nécessaires. Leurs apports sont complémentaires. L'une éclaire l'autre et réciproquement.

Le service de la recherche de l'Hospice général construit depuis plusieurs années une statistique de l'activité du secteur d'action sociale. Ce travail est de plus en plus apprécié par

nos collègues qui puisent dans les résultats des intentions d'actions spécifiques, des modulations de leur activité quotidienne, des réflexions sur les catégories de leurs consultants...

Par ailleurs, une commission décidée par le directeur de notre institution s'est mise récemment en place pour envisager des recueils de données quantitatives exploitables, en vue d'orienter notre politique d'action sociale et ainsi d'anticiper quelque peu sur les événements sociaux avant qu'ils ne deviennent des urgences auxquelles nous ne pouvons répondre que par des «bricolages» insatisfaisants.

Notre période particulièrement troublée économiquement, avec les effets pervers qui en découlent immédiatement pour le social, exige en effet, encore plus qu'au préalable, des éléments statistiques offrant le reflet complémentaire indispensable au regard qualitatif auquel nous sommes généralement habitués, et une vision claire de la situation.

En octobre 1990, *Expression* proposait à ses lecteurs une série de données statistiques concernant l'ensemble de l'intervention sociale: **une première dans notre canton**. Vu le succès rencontré, la rédaction a décidé de réactualiser le dossier de *l'Année sociale en chiffres*.

Un grand merci à ceux qui ont activement participé à cette présentation: M. Dominique Frei, directeur adjoint du Service cantonal de statistique, et ses collaborateurs, de même que le service de la recherche de l'Hospice général. De nombreuses heures ont été nécessaires, mais la collaboration très dynamique instituée entre ces partenaires nous encourage à poursuivre.

Marcel Fallet

L'année sociale en chiffres: mieux connaître pour mieux agir

Dominique Frei*

En octobre 1990, Expression inaugurait une nouvelle rubrique, de nature statistique: l'«Année sociale en chiffres». Concernant de près ou de loin l'action sociale, cette vaste collection de données chiffrées brutes est le fruit d'une collaboration étroite entre le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique (DPSSP), l'Hospice général (HG) et le Service cantonal de statistique (SCS). D'après les échos reçus et les réactions enregistrées, cette première fut un succès de sorte que le renouvellement de l'exercice s'imposa. Mais forts de l'expérience acquise, les auteurs ont préféré à une simple reconduction — avec mise à jour annuelle — des premiers chiffres publiés, une nouvelle conception de la présentation des données statistiques qui, par son organisation, facilite au cours des années un enrichissement quantitatif et qualitatif des informations publiées. Les «Années sociales en chiffres» ne se succéderont pas immuablement, pareilles à elles-mêmes. Espérons seulement que de mauvaises années ne succéderont pas aux bonnes!

Une démarche critique et dynamique

L'édition régulière de l'«Année sociale en chiffres» doit contribuer modestement à l'amélioration de l'information statistique dans le domaine de l'action sociale d'une part, et d'autre part, à familiariser les travailleurs sociaux et autres intervenants dans le domaine social avec l'utilisation de ce volet important de l'information collective qu'est la statistique publique.

En ratissant certains prés bien fournis et en arpentant de maigres prairies se rassemblent, petit à petit, les éléments

d'un inventaire des données statistiques disponibles. Le recours à des critères rigoureux pour la publication de celles-ci permet d'en vérifier la qualité et, au besoin, de rejeter certaines d'entre elles. Cette démarche permet également de découvrir de nouvelles sources d'information à valoriser. La vision des auteurs se veut donc à la fois critique et dynamique.

Mais l'enrichissement progressif de ce recueil ne saurait se substituer à la construction d'ensembles d'information

* Dominique FREI, directeur adjoint du Service cantonal de statistique, Genève.

beaucoup plus complets concernant le champ social. Comme les forces investies dans cette publication restent modestes, l'effort entrepris ne pénalise en rien de tels projets. Bien au contraire, si les principaux intervenants dans le domaine social prennent l'habitude de se référer toujours plus à des données chiffrées pour mieux connaître la réalité, pour étayer des analyses, ou du moins de prendre connaissance de telles données avant de se faire une opinion, de prendre une décision, nous aurons l'assurance qu'une information statistique beaucoup plus complète soit, à l'avenir, réellement utile et utilisée en toute confiance, de façon correcte. Le besoin d'une telle information statistique s'imposera en vue de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des mesures politiques, mais aussi pour comprendre et mesurer le fonctionnement des institutions et l'impact de leurs interventions, ou encore pour donner des bases solides aux discussions, à la concertation entre partenaires concernés, sans oublier les nécessités d'une large information de la collectivité.

Des informations instructives, intéressantes, étonnantes

Le lecteur qui parcourra les tableaux de cette édition de l'«*Année sociale en chiffres*» — l'œil attentif et la calculatrice à la main — y trouvera des informations instructives, intéressantes, étonnantes. Quelques exemples suivent, choisis presque au hasard et sans souci de représentativité.

De décembre 90 à décembre 91, l'effectif des réfugiés résidant dans le canton a diminué de 5,7% (tabl. 4). Au contraire, le nombre de requérants d'asile a progressé de 13% en 1991 à Genève. Le nombre des nouvelles demandes d'asile de requérants Yougoslaves a été multiplié par 2 en un an, leur part passant de 1,4% du total des demandes d'asile en 1989 à 19,5% en 1991 (tabl. 5). Crise aidant, le nombre d'étrangers titulaires d'un permis de séjour annuel a baissé de 20,6%, d'août

90 à août 91, et celui des saisonniers de 26,1%. Il est vrai que le nombre de places vacantes a reculé de 41,3% entre 1990 et 1991 et que le nombre de chômeurs a plus que doublé (+119,7%) (tabl. 8). En deux ans (de 1988 à 1990), les dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants ont doublé, de même que les autorisations de traitements à la méthadone, mais la gendarmerie n'a guère relevé plus de cas d'ivresse (tabl. 13). De 1988 à 1990, le nombre de bénéficiaires de l'OAPA a progressé de 16,0% alors que le montant des prestations a augmenté de 68,2%, soit une hausse moyenne de 45% par bénéficiaire (tabl. 24).

Innovations... dans la continuité

Avec des joueurs différents, les mêmes équipes ont collaboré à cette nouvelle «*Année sociale en chiffres*»: l'Hospice général, par l'intermédiaire de son Service de la recherche, le SCS¹ et, selon des modalités diverses au cours de l'année, le DPSSP². Parmi les principaux nouveaux objectifs que se sont fixés les auteurs de ce recueil, signalons:

Elimination des données par trop fragiles

Une des misères lancinantes de la Suisse prospère est sa pauvreté en informations statistiques, notamment dans les domaines social et économique. La disette en informations ne dépend pas que de la pénurie de données mais aussi parfois de leur mauvaise qualité. Par honnêteté et professionnalisme, les auteurs ont préféré en supprimer plutôt que de risquer de fournir des informations parfois trompeuses. Comme en arboriculture, il vaut mieux élaguer de mauvaises branches si l'on veut cueillir à l'avenir de bons fruits.

¹ Service cantonal de statistique
8, rue du 31-Décembre
case postale 36 - 1211 Genève 6
tél. 787 67 20

² Département de la prévoyance sociale
et de la santé publique
14, rue de l'Hôtel-de-Ville
case postale - 1211 Genève 3
tél. 27 29 06

Harmonisation

Dès cette année, les tableaux statistiques ne sont plus présentés selon la nomenclature utilisée pour l'indexation de la documentation à l'Hospice général, mais selon les domaines de la statistique publique cantonale du SCS. Ce changement permet d'obtenir des ensembles d'informations plus homogènes et restitue nombre de données dans un cadre de référence plus général. Cette nouvelle répartition correspond fidèlement à la structure de l'Annuaire statistique du canton de Genève et, dans une large mesure, à celle de l'Annuaire statistique de la Suisse, publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Bien que purement formelle, cette harmonisation facilite la lecture et les recherches complémentaires des utilisateurs de l'«*Année sociale en chiffres*». Elle concrétise aussi une vision de la réalité socio-économique globale et unifiée, bien que multidimensionnelle: les données ici produites sont le reflet d'un «coup de zoom» sur un domaine particulier, mais ne ressortent pas d'une «autre» lecture — qui serait particulière — de la réalité.

Par ailleurs, les tableaux statistiques ont été complétés par des graphiques restituant quelques aspects des statistiques de l'Hospice général concernant la population qui s'adresse à cette institution d'assistance.

Commentaire méthodologique

Comme d'autres instruments, les données statistiques peuvent être mal utilisées, voire dangereuses, faute de mode d'emploi. C'est pourquoi, dans de nombreux cas, il s'est avéré nécessaire de compléter des tableaux statistiques par des commentaires méthodologiques qui en définissent le plus précisément la portée, les limites, la sphère de validité. Ce travail de *vulgarisation* est trop souvent négligé, car il est particulièrement ardu et souvent dévalorisant: parfois, en donnant du sens aux chiffres, on peut avoir l'impression fautive de perdre de

l'information. Cet effort d'information se poursuivra, de façon progressive, au cours des prochains exercices.

Interprétation souple du calendrier

Parmi les informations statistiques publiées, nombre d'entre elles sont disponibles avec retard. Certaines données portant sur 1990 n'ont pu être collectées qu'au début 1992! Mais d'autres le sont très rapidement. De ce fait, par exemple, les données sur la population du canton et le marché du travail englobent l'année 1991, jusqu'au 31 décembre. Certains tableaux couvrent quatre ans au lieu de trois, ce qui justifie le paradoxe du double millésime de cette «*Année sociale en chiffres*»: 1990-91.

Partage des rôles mieux réfléchi

Un nouveau partage des tâches a été établi, en tenant compte du savoir-faire spécifique de chaque partenaire et de ses ressources propres, ce qui a permis de renforcer la collaboration des partenaires concernés. Ceux-ci ont procédé collectivement à la sélection des données publiées et à leur critique. Dès cet exercice, le SCS assure la gestion de l'ensemble des données statistiques publiées (mis à part celles concernant l'activité propre de l'Hospice général), c'est-à-dire la mise en forme, le traitement, le stockage et la documentation. La revue *Expression*, quant à elle, reste le vecteur choisi pour diffuser l'«*Année sociale en chiffres*». Le recours à un support existant, bien rôdé et déjà largement diffusé, et aux compétences de ses rédacteurs, est un facteur d'économie et d'efficacité particulièrement important à l'heure actuelle.

Consolider, élaguer, assurer la pérennité

Les améliorations introduites dans ce recueil ne doivent pas faire oublier l'apport initial: il est plus aisé de remodeler un prototype que de le créer. Le lecteur retrouvera donc une grande partie des informations de la première édition, mises à jour sous forme de courtes séries chronologiques de données brutes.

En conclusion, ces diverses innovations visent à consolider et à assurer la pérennité de l'«*Année sociale en chiffres*» même si, pour cela, il a fallu parfois élarguer.

Des mots et des chiffres

Une photographie, aussi bonne soit-elle, n'est que la représentation réduite d'un paysage, d'un visage ou de tout autre sujet: elle n'a que les deux dimensions du plan au lieu des trois de l'espace; sa qualité dépend de l'appareil photographique, du film utilisé, de l'angle de vue choisi. Un ensemble de données statistiques résulte d'une réduction considérablement plus forte de la réalité (l'espace d'observation a n dimensions, avec $n > 3$); le matériel utilisé est construit avec les moyens disponibles, le choix des prises de vue est limité. Il est possible de choisir des nomenclatures fines ou grossières, de sélectionner des unités particulières (personnes, ménages, cas, dossiers). Mais ces choix sont exclusifs et souvent définitifs. Tous ces facteurs réducteurs déterminent le résultat final.

Le lecteur doit être conscient du fait que la statistique est une reconstruction de la réalité et que celle-là est faite d'un certain point de vue (l'angle de la prise de vue). Cette construction obéit à un certain nombre de définitions qu'il faut connaître pour comprendre correctement.

Exemples tirés de l'«*Année sociale en chiffres*»

La population résidente du canton (tableaux 1 à 4) comprend notamment les résidents suisses ainsi que les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement, de séjour, les fonctionnaires internationaux ainsi que les saisonniers. Les réfugiés sont pris en compte dans ses effectifs, lorsque le droit d'asile leur est accordé et qu'ils bénéficient en conséquence d'une autorisation de séjour. Parfois, le statisticien utilise de préférence la notion de population résidente

permanente, qui se déduit de la précédente en soustrayant les effectifs des saisonniers, lesquels fluctuent en cours d'année, afin de mieux saisir des évolutions de la population et du mouvement migratoire du canton.

Contrairement aux réfugiés qui ont une autorisation de séjour, les requérants d'asile (tableau 5) ne sont pas compris, à Genève comme en Suisse, dans les effectifs de la population résidente.

Cet exemple montre qu'un dénombrement, a priori aussi simple que celui des personnes qui habitent dans une région donnée, obéit à un certain nombre de conventions. Selon les besoins d'analyse, l'utilisateur recourra aux données qui correspondent au mieux à ses objectifs.

Le tableau 8 présente quelques données sur les chômeurs, accompagnées des définitions indispensables. En effet, le nombre de chômeurs indiqué correspond à l'une des deux définitions appliquées actuellement en Suisse, celle de l'OFIAMT.

Autre exemple: celui des détenus à la prison de Champ Dollon (tabl. 42), le principal centre de détention du canton. Mais Genève compte encore cinq autres maisons d'arrêt, de moindre importance. En outre, les condamnés par les Tribunaux genevois sont placés dans une quinzaine d'autres établissements en Suisse. De même, la prison de Champ Dollon accueille des détenus provenant d'autres cantons. Par ailleurs, sa fréquentation ne constitue pas un indicateur que l'on peut rapporter à la population résidente genevoise puisque, notamment en raison du caractère frontalier du canton, de nombreux étrangers non résidents y sont détenus. Il importe donc de bien définir l'objet de la mesure: connaître les effectifs de la «population» incarcérée dans le canton de Genève est indépendant du fait de connaître les effectifs des résidents genevois qui sont incarcérés, ici ou ailleurs. Même en l'absence d'autres

suite page 33 ►

L'année sociale en chiffres: Genève 1990-1991

Données du Service cantonal de statistique,
élaborées en collaboration avec le
Département de la prévoyance sociale et de la santé publique

Population

- Tableau
1. Population résidente, selon le sexe et les groupes d'âge
 2. Population résidente âgée de 65 ans ou plus, selon le sexe et les groupes d'âge ou l'état matrimonial
 3. Population résidente étrangère, selon la nationalité
 4. Réfugiés résidant à Genève, selon la nationalité
 5. Requérants d'asile
 6. Mouvement démographique

Emploi et vie active

- Tableau
7. Répartition de la main-d'oeuvre étrangère active dans le canton, selon le type de permis
 8. Places vacantes et chômeurs

Santé

- Tableau
9. Médecins, médecins-dentistes et pharmacies
 10. Cliniques privées
 11. Etablissements publics médicaux
 12. Cas nouveaux des principales maladies infectieuses
 13. Toxicodépendances

Education

- Tableau
14. Petite enfance en institution
 15. Scolarisation
 16. Placement

Logement et habitat

- Tableau
17. Logements
 18. Logements avec encadrement médico-social (D2)
 19. Loyers mensuels moyens des logements de 3 pièces habitables

Assurances sociales

Tableau	20. AVS (rentes ordinaires et extraordinaires)
	21. Assurance-invalidité (rentes ordinaires et extraordinaires)
	22. Assurance-invalidité
	23. Assurance-maladie

Prestations sociales

Tableau	24. Prestations complémentaires et allocations cantonales versées par l'OAPA
	25. Assistance publique cantonale à domicile
	26. Aide à domicile
	27. Assistance médicale
	28. Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires
	29. Clubs d'ainés
	30. Ateliers protégés
	31. Hébergement de personnes âgées en pension
	32. Dépenses médico-sociales de l'État
	33. Aide financière aux personnes—ville de Genève
	34. Subventions versées aux institutions sociales privées
	35. Allocations d'études
	36. Prestations cantonales en faveur des chômeurs

Salaires

Tableau	37. Salaires moyens
---------	---------------------

Décisions et mesures judiciaires

Tableau	38. Tribunal de la jeunesse: cas traités
	39. Tutelles, curatelles
	40. Juridiction des prud'hommes
	41. Condamnations prononcées en vertu du code pénal
	42. Détenus à la prison de Champ-Dollon, selon le sexe, l'origine ou l'âge
	43. Patronage

Données de l'Hospice général

Graphique I	Total des dossiers traités: assistance et BIS 1988/1991
Graphique II	Dossiers d'assistance et BIS: répartition par sexe 1991
Graphique III	Dossiers d'assistance: répartition par nationalité 1988/1991
Graphique IV	Dossiers BIS: répartition par nationalité 1988/1991
Graphique V	Dossiers d'assistance et BIS: répartition par groupes de pays
Graphique VI	Dossiers d'assistance: répartition par groupes d'âge
Graphique VII	Dossiers BIS: répartition par groupes d'âge
Graphique VIII	Dossiers d'assistance: répartition par état civil
Graphique IX	Dossiers BIS: répartition par état civil
Graphique X	Evolution des avances pour les dossiers d'assistance

**Données du Service cantonal de statistique et du
Département de la prévoyance sociale et de la santé publique**

Population

Tableau 1

Population résidente, selon le sexe et les groupes d'âge

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990	1991
Population totale	378 487	379 811	382 543	384 657
Hommes	180 174	180 915	182 252	183 119
0-19 ans	40 709	40 799	41 117	41 563
20-64 ans	120 822	121 313	122 048	122 162
65 ans ou plus	18 643	18 803	19 087	19 394
Femmes	198 313	198 896	200 291	201 538
0-19 ans	39 397	39 452	39 571	40 029
20-64 ans	127 306	127 501	128 378	128 983
65 ans ou plus	31 610	31 943	32 342	32 526

Source: SCS (1)

Tableau 2

Population résidente âgée de 65 ans ou plus, selon le sexe et les groupes d'âge ou l'état matrimonial

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990	1991
Population de 65 ans ou plus	50 253	50 746	51 429	51 920
Hommes	18 643	18 803	19 087	19 394
65-74 ans	10 865	10 952	11 275	11 610
75-84 ans	6 269	6 259	6 158	6 057
85-94 ans	1 447	1 529	1 593	1 662
95 ans ou plus	62	63	61	65
Célibataires	1 249	1 261	1 270	1 286
Mariés	13 753	13 886	14 150	14 394
Veufs	2 580	2 590	2 558	2 547
Divorcés	1 061	1 066	1 109	1 167
Femmes	31 610	31 943	32 342	32 526
65-74 ans	14 902	15 015	15 325	15 671
75-84 ans	12 146	12 173	12 001	11 749
85-94 ans	4 136	4 445	4 687	4 767
95 ans ou plus	246	310	329	339
Célibataires	3 878	3 908	3 962	3 929
Mariées	10 760	10 857	11 054	11 245
Veuves	13 870	13 956	14 011	13 960
Divorcées	3 102	3 222	3 315	3 392

Source: SCS (1)

Tableau 3

Population résidente étrangère, selon la nationalité

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990	1991
Population résidente étrangère	134 086	135 44	139 168	141 614
En % de la population totale	35,4	35,8	36,4	36,8
Pays d'Europe	109 606	111 047	113 468	115 356
Allemagne	3 815	3 706	3 669	3 516
Belgique	1 333	1 348	1 373	1 376
Espagne	24 076	23 898	23 831	23 342
France	18 526	18 140	17 961	17 902
Grande-Bretagne	5 265	5 090	5 005	4 864
Italie	29 490	28 942	28 455	28 043
Pays-Bas	1 210	1 152	1 171	1 181
Portugal	14 790	17 390	20 272	22 563
Turquie	1 310	1 387	1 518	1 646
URSS	1 938	2 053	2 074	2 060
Yougoslavie	1 482	1 771	2 062	2 787
Autres nationalités européennes	6 371	6 170	6 077	6 076
Pays extra-européens				
Amérique	8 399	8 353	8 470	8 515
Afrique	7 054	7 486	7 999	8 375
Asie	8 548	8 509	8 729	8 895
Océanie	411	386	441	420
Apatrides et inconnus	68	63	61	43

Source: SCS (1)

Tableau 4

Réfugiés résidant à Genève, selon la nationalité¹

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990	1991
Total	2 917	2 793	2 583	2 437
Afghanistan	94	104	96	93
Cambodge	104	98	91	84
Chili	239	207	181	166
Ethiopie	104	123	119	118
Hongrie	174	170	155	146
Pologne	203	195	163	153
Roumanie	537	513	481	448
Tchécoslovaquie	154	138	123	110
Vietnam	605	564	521	500
Autres nationalités	703	681	653	619

¹ Nombre cumulé des personnes et membres de leur famille ayant obtenu le droit à l'asile. Ces personnes sont comprises dans la population résidente du canton.

Source: Registre central des étrangers (Berne)

Tableau 5
Requérants d'asile

	1988	1989	1990	1991
Demandes déposées à Genève	832	1 252	1 888	2 134
Angola	72	107	209	160
Ethiopie	38	60	97	73
Iran	57	14	36	25
Liban	21	144	357	79
Sri Lanka	64	81	47	153
Turquie	341	401	121	75
Yougoslavie	5	17	210	416
Zaïre	27	112	164	246
Autres nationalités	207	316	647	907
Demandes traitées	795	834	844	2 338
Acceptées	73	63	80	67
Refusées	455	553	560	1 912
Radiées, retirées	267	218	204	359
Demandes cumulées en suspens au 31 décembre	1 218	1 635	2 676	2 467
Angola	89	130	265	253
Ethiopie	158	159	205	222
Iran	238	170	150	62
Liban	26	157	456	75
Sri Lanka	60	102	132	266
Turquie	379	434	269	145
Yougoslavie	5	19	211	314
Zaïre	36	107	198	226
Autres nationalités	227	357	790	904

Source: Office fédéral des réfugiés (Berne)

Tableau 6
Mouvement démographique
Totaux annuels

	1988	1989	1990	1991
Mouvement migratoire¹				
Immigrés	27 803	28 494	28 078	26 035
Emigrés	27 269	28 245	26 448	25 252
Solde migratoire	534	249	1 630	783
Mouvement naturel				
Naissances	4 203	4 289	4 359	4 723
Décès	3 183	3 214	3 257	3 392
Solde naturel	1 020	1 075	1 102	1 331
Variation totale (solde migratoire + solde naturel)	1 554	1 324	2 732	2 114
Mariages	2 387	2 416	2 527	*
Divorces	1 073	1 100	1 060	*
Naturalisations	1 436	1 537	1 006	838

¹ Y compris les saisonniers.

* Données manquantes.

Sources: SCS (1) - OFS (2)
Office fédéral des étrangers (Berne)

Emploi et vie active

Tableau 7
Répartition de la main-d'œuvre étrangère active dans le canton,
selon le type de permis
Situation en août

	1988	1989	1990	1991
Total	115 431	118 294	122 870	122 455
Etablissement	47 256	47 666	52 159	57 760
Annuel	17 897	18 984	17 634	14 010
Saisonnier	7 687	7 511	7 132	5 268
Frontalier	28 977	30 154	31 793	31 371
Exempt (fonctionnaires internationaux)	13 614	13 979	14 152	14 046

Source: Office fédéral des étrangers (Berne) - SCS (1)

Tableau 8
Places vacantes et chômeurs¹
Moyennes annuelles

	1988	1989	1990	1991
Places vacantes	2 540	2 998	2 275	1 336
A plein temps	2 117	2 868	2 149	1 246
A temps partiel	423	130	126	90
Chômeurs	1 924	1 860	2 507	5 509
Sans emploi	1 794	1 704	2 399	5 214
Partiellement sans emploi	130	156	108	295
<i>Sexe</i> ²				
Hommes	1 080	1 059	1 471	3 301
Femmes	714	801	1 036	2 208
<i>Origine</i> ²				
Suisses	964	1 032	1 396	3 310
Etrangers	830	828	1 111	2 199
<i>Groupes d'âge</i> ²				
Moins de 20 ans	9	13	19	68
20 à 29 ans	358	406	622	1 689
30 à 39 ans	528	552	769	1 618
40 à 49 ans	387	419	554	1 160
50 ans et plus	512	470	543	973
<i>Durée de la recherche d'emploi</i> ²				
Jusqu'à 1 mois	732	482	602	874
2 à 6 mois	730	993	1 407	3 126
7 à 12 mois	277	323	422	1 302
plus d'un an	55	63	76	208
Taux de chômage (en %) ³	1,1	1,0	1,4	3,1

¹ Sont considérés comme demandeurs d'emploi à plein temps ou à temps partiel qui chôment, les individus entièrement privés d'activité lucrative le jour du relevé, c'est-à-dire qui ne sont ni des actifs indépendants, ni liés par un contrat de travail. Ils sont donc en mesure de prendre emploi immédiatement.

Sont assimilés à la catégorie des demandeurs d'emploi à temps partiel qui chôment ceux qui occupent déjà un emploi à temps partiel, mais qui cherchent à occuper un emploi à plein temps ou un autre emploi à temps partiel.

² En 1988, la répartition des chômeurs selon le sexe, l'origine, l'âge et la durée de la recherche d'emploi ne concerne que les chômeurs complets.

³ En pour-cent de la population active de 1980.

Source: OFIAMT (3)

Tableau 9

Médecins, médecins-dentistes et pharmacies

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990
Médecins en pratique privée¹	860	876	893
Praticiens en médecine générale FMH	58	57	56
Généralistes sans FMH	92	94	94
Spécialistes FMH	710	725	743
Médecins-dentistes ²	250	248	250
Pharmacies ³	149	145	154

¹ Y compris les médecins d'hôpital ayant une clientèle privée.² Dentistes avec cabinet privé.³ Sans les pharmacies d'hôpital.

Source: Fédération des médecins suisses (Berne) - OFS (2)

Tableau 10

Cliniques privées

	1989	1990 ¹
Nombre de lits	524	471
Patients hospitalisés	20 079	24 928
Durée moyenne de séjour (en jours)	5,47	5,74

¹ Données ne concernant que 9 établissements sur les 10 existants.

Source: Association des cliniques privées de Genève

Tableau 11

Établissements publics médicaux

	1988	1989	1990
Hôpital cantonal universitaire			
— nombre de lits (au 31 décembre)	1 565	1 549	1 549
— nombre de malades hospitalisés ¹	36 515	37 588	38 471
— durée moyenne de séjour	12,8	12,5	12,2
Hôpital de gériatrie			
— nombre de lits (au 31 décembre)	320	320	320
— nombre de malades hospitalisés ¹	2 084	2 258	2 345
— durée moyenne de séjour ²	61,6	57,6	55,0
— âge moyen des patients	82	82 + 5 mois	82 + 5 mois
Centre de soins continus			
— nombre de lits (au 31 décembre)	104	104	104
— nombre de malades hospitalisés ¹	795	695	795
— durée moyenne de séjour ²	50,5	58,4	48,8
— âge moyen des patients	79 + 8 mois	78	78 + 1 mois
Institutions universitaires de psychiatrie unités hospitalières			
— nombre de lits (au 31 décembre)	366	361	354
— nombre de malades hospitalisés ¹	2 211	2 203	2 241
— durée moyenne de séjour ²	64,4	63,6	62,4
Hôpital de Loëx			
— nombre de lits (au 31 décembre)	348	346	345
— nombre de malades hospitalisés ¹	473	471	471
— durée moyenne de séjour ²	943	887,7	855,3
Clinique de Joli-Mont			
— nombre de lits (au 31 décembre)	104	104	104
— nombre de malades hospitalisés ¹	1 395	1 358	1 392
— durée moyenne de séjour ²	27,7	27,9	27,8
Clinique genevoise de Montana			
— nombre de lits (au 31 décembre)	90	90	90
— nombre de malades hospitalisés ¹	987	1 024	975
— durée moyenne de séjour ²	26,1	25,9	27,4

¹ Malades présents au 1^{er} janvier + les entrées pendant l'année.² Journées d'hospitalisation/sorties.

Source: Établissements publics médicaux (Genève)

Statistique administrative et compte annuel des établissements hospitaliers (Genève)
Annuaire statistique, SCS (1)

Tableau 12

Cas nouveaux des principales maladies infectieuses¹

Taux annuels

	1988	1989	1990
Infections gastro-intestinales aiguës	420	649	756
Fièvre typhoïde et paratyphoïde	11	7	14
Hépatites infectieuses ¹	85	82	83
Méningite et septicémie à méningocoques	9	5	11
Tuberculose	32	99	119
SIDA ²	54	78	61

¹ Virus de l'hépatite A et B, cas aigus.² Relevé 1990 incomplet.

Source: Office fédéral de la santé publique (Berne)

Tableau 13

Toxicodépendances

	1988	1989	1990
Dénonciations relatives à la consommation de stupéfiants	515	907	1 028
dont personnes résidant en Suisse	273	464	456
Hommes	434	745	875
Femmes	81	162	153
Autorisations de traitement avec la méthadone	282	314	321
Cures brèves	68	64	56
Cures à terme non défini	214	250	265
Nombre de patients	392	543	776
Alcoolisme			
Placement en établissement de traitement des alcooliques et des toxicomanes condamnés	6	3	2
Cas reçus par le Service d'action sociale et de prévention de l'alcoolisme	91	79	42
Cas d'ivresse relevés par la gendarmerie	1 042	1 110	1 098

Sources: Ministère public de la Confédération (Berne)
Service du médecin cantonal (Genève) - Rapport de gestion du Conseil d'Etat (Genève)

Education

Tableau 14

Petite enfance en institution¹

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990
Nombre total d'enfants	3 822	3 978	4 167
à la crèche	1 055	1 051	1 165
à la garderie	1 186	1 333	1 235
au jardin d'enfants	1 581	1 594	1 767

¹ Non exhaustif; dénombrement selon les réponses des institutions (130 en 1990).

Source: SRS (4)

Tableau 15

Scolarisation

	1988	1989	1990
Nombre d'enfants dans l'enseignement public enfantin et primaire	27 096	27 201	27 970
en classes enfantines et primaires	26 206	26 292	27 059
en enseignement spécialisé	890	909	911

Source: SRS (4)

Tableau 16

Placement

	1988	1989	1990
Demandes de placements adressées au Service de protection de la jeunesse	1 087	1 101	1 118
Placements familiaux	855	846	846
Placements institutionnels	232	255	272

Source: Rapport de gestion du Conseil d'Etat (Genève)

Logement et habitat

Tableau 17

Logements

	1988	1989	1990
Nombre de logements existants	182 727	184 281	186 454
Logements subventionnés ¹ (au 31 décembre)	29 616	27 875	27 468
dont HBM	3 565	3 535	3 535
HLM	22 078	21 241	21 324
HCM	3 973	3 099	2 609
Logements subventionnés en % des logements existants	16,2	15,1	14,7
Nombre de logements construits	2 097	1 965	2 066
— par les pouvoirs publics	521	583	428
— avec l'aide des pouvoirs publics	426	513	785
— sans l'aide des pouvoirs publics	1 080	869	853
Nombre de logements vacants (au 1^{er} juin)	734	823	1 490
Taux de vacance (en % des logements existants)	0,40	0,44	0,80
Commission de conciliation des baux et loyers:			
cas soumis	126	106	129
Allocation de logement²			
Nombre de bénéficiaires (situation en fin de période)	1 412	1 158	1 783
Versement du 1.11. au 31.10. de l'année suivante (milliers de francs)	2 300	3 423	4 857

¹ Il s'agit uniquement des logements subventionnés par l'Etat de Genève.

² Concerne les logements HBM, HLM et HCM.

Source: SCS (1)

Tableau 18

Logements avec encadrement médico-social (D2)

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990
Nombre d'immeubles	11	11	13
Nombre de logements	828	827	869
Nombre de locataires	883	906	948
Age moyen des locataires ¹	78	77	77

¹ Concerne les 7 immeubles D2 (8 pour 1990) où l'Hospice général assure la gérance sociale.

Source: IUG (5) - HG (6)

Tableau 19

Loyers¹ mensuels moyens des logements de 3 pièces habitables²

Situation au 30 novembre

	1988	1989	1990	1991
Ensemble des logements occupés	694	729	792	856
Logements loués à de nouveaux locataires	990	1 030	1 178	1 209
dont logements neufs	1 258	1 050	1 175	1 205
Logements à loyer libre loués à de nouveaux locataires	1 074	1 140	1 258	1 261
dont logements neuf	2 150	2 016	1 866	1 783
Logements subventionnés (HBM, HLM, HCM)	823	875	978	1 076
dont logements neufs	948	914	1 101	1 147

¹ Loyers sans les charges, location de garage et surtaxes non comprises.

² Cuisine et fractions de pièces non comprises. Ce type de logement répond aux critères de logement moyen des ménages à Genève.

Source: SCS (1)

Assurances sociales

Tableau 20

AVS (rentes ordinaires et extraordinaires)

Chiffres du mois de mars

	1988	1989	1990
Nombre total de rentes	49 457	49 736	50 312
— de vieillesse et complémentaires	44 538	44 849	45 376
— de survivants	4 320	4 223	4 165
— allocations pour impotents	599	664	771
Montants versés (milliers de francs)	64 148	64 727	69 806
— rentes de vieillesse et complémentaires	60 322	60 921	65 765
— rentes de survivants	3 503	3 446	3 594
— allocations pour impotents	323	360	447

Source: OFAS (7)

Tableau 21

Assurance-invalidité (rentes ordinaires et extraordinaires)

Chiffres du mois de mars

	1988	1989	1990
Nombre de rentes et d'allocations	10 123	10 668	11 261
— rentes	9 620	10 113	10 676
— allocations pour impotents	503	555	582
Montants versés (milliers de francs)	7 701	8 105	9 089
— rentes	7 518	7 900	8 862
— allocations pour impotents	183	205	227

Source: OFAS (7)

Tableau 22

Assurance-invalidité

	1988	1989	1990
Demandes nouvelles	2 526	2 531	2 626
Cas refusés par le secrétariat	40	44	79
Dossiers en cours	823	766	872

Source: Rapport de gestion du Conseil d'Etat (Genève)
Rapport annuel de la Caisse cantonale genevoise de compensation AVS

Tableau 23

Assurance-maladie

	1988	1989	1990
Assurés subventionnés	39 498	41 354	39 082
Subventions en faveur des assurés (milliers de francs)	20 071	17 445	17 826
Subventions acquises aux caisses-maladie (milliers de francs)	48 606	51 202	58 444

Source: Service de l'assurance-maladie (Genève)

Prestations sociales

Tableau 24

Prestations complémentaires et allocations cantonales versées par l'OAPA

	1988	1989	1990
Nombre de bénéficiaires	13 413	14 756	15 564
dont nouvelles demandes	1 601	1 827	2 466
Personnes âgées	10 994	11 835	12 270
Veufs, orphelins ¹	218	267	243
Invalides	2 201	2 654	3 051
Allocations (milliers de francs)	124 862	177 432	209 974
Personnes âgées	97 949	133 13	162 617
Veufs, orphelins ¹	1 288	2 221	2 531
Invalides	25 625	42 080	44 826

¹ D'un ou de deux parents.

Source: OAPA (8)

Tableau 25

Assistance publique cantonale à domicile

	1988	1989	1990
Personnes¹ secourues	6 073	6 403	7 110
Suisses	2 763	2 604	2 648
Etrangers ²	1 707	1 582	1 539
Requérants d'asile	1 603	2 217	2 923
Secours bruts versés (milliers de francs)	42 802	43 192	52 328
Suisses	19 891	17 188	18 126
Etrangers ²	13 040	12 573	12 711
Requérants d'asile	9 871	13 431	21 491
Frais remboursés	23 488	28 511	36 319
Secours nets	19 314	14 681	16 009

¹ Personnes ou familles.

² Y compris les réfugiés statutaires.

Source: HG (6)

Tableau 26

Aide à domicile

	1988	1989	1990	1991
Repas à domicile				
Personnes servies pendant l'année	2 821	2 783	2 944	3 250
Nombre de repas (milliers)	226,0	232,8	251,8	267,7
Appareils de sécurité¹				
Personnes équipées pendant l'année	678	804	850	998
Service d'aide et de soins communautaires				
Personnes âgées ² vues à domicile	2 693	2 944	3 038	2 784

¹ Mis à disposition par l'Hospice général et le Service social de la Ville de Genève.

² De plus de 62/65 ans.

Sources: HG (6) - SSVG (9) - SASCOM (10)

Tableau 27

Assistance médicale

	1988	1989	1990
Personnes assistées¹	8 000	9 000	10 000
Personnes âgées et handicapées placées	1 800	1 850	1 950
Personnes assistées à domicile	6 200	7 150	8 050
Dépenses (millions de francs)	131,4	144,0	176,6
Placement de personnes âgées en établissement	93,2	107,4	131,2
Hospitalisation à Genève	23,4	20,7	26,1
Autres dépenses	14,8	15,9	19,3
Encaissement et récupération (millions de francs)	83,9	93,5	116,3
Avances nettes d'assistance (millions de francs)	47,5	51,5	60,1

¹ Chiffres approximatifs.

Source: Rapport de gestion du Conseil d'Etat (Genève)

Tableau 28

Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires

	1988	1989	1990
Nombre d'audiences au tribunal	152	223	260
Nombre de dossiers ouverts pendant l'année	243	247	243
Nombre de dossiers en cours au 30 novembre	1 705	1 849	1 909
Taux de recouvrement sur pensions dues (en%)	79	68	70

Source: SCARPA (11)

Tableau 29

Clubs d'ainés

	1988	1989	1990
Nombre de membres	4 946	4 999	4 824
Service social de la Ville de Genève	2 201	2 205	1 850
Hospice général	2 745	2 794	2 974
Nombre de clubs	*	*	33
Service social de la Ville de Genève	*	*	13
Hospice général	19	19	20

* Données manquantes.

Sources: HG (6) - SSVG (9)

Tableau 30

Ateliers protégés

	1989	1990
Nombre d'handicapés physiques occupés:	245	320
— par le Centre de réadaptation professionnelle	118	120
— par Foyer Handicap	82	115
— par la Fondation Clair Bois	45	45
— par la Fondation Pro	*	40
Nombre d'handicapés mentaux occupés:	369	390
— par le SGIPA ¹	149	152
— par les EPSE ²	109	123
— par la Fondation Ensemble	36	40
— par la Fondation Aigues-Vertes	75	75

¹ Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes.² Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales (Genève).

* Données manquantes.

Source: OCIPH (12)

Tableau 31

Hébergement de personnes âgées en pension

Situation au 31 décembre

	1988	1989	1990
Nombre de pensions	55	56	61
Nombre de lits	2 687	2 838	3 421

Source: CICPA (13)

Tableau 32

Dépenses¹ médico-sociales de l'Etat (milliers de francs)

	1987	1988	1989
Santé			
Services généraux	37 012	35 239	37 570
Etablissements hospitaliers	483 023	531 147	545 996
Prévoyance sociale			
Assurances sociales	196 887	214 786	228 597
Assistance sociale	265 463	294 062	318 105
Logements à caractère social	55 873	55 263	56 632
Autres mesures sociales	23 404	22 169	25 135
Total dépenses médico-sociales	1 061 662	1 152 666	1 212 035
En % de toutes les dépenses de l'Etat	34,2	34,8	35,1
Dépenses médico-sociales par habitant (francs)	2 826	3 052	3 197

¹ Nettes.

Source: Administration fédérale des finances (Berne)

Tableau 33

Aide financière¹ aux personnes – Ville de Genève

	1988	1989	1990	1991
Nombre de bénéficiaires	4 799	5 196	5 402	5 651
Montants versés (milliers de francs)	6 591	8 548	9 276	9 978

¹ Prestations municipales et allocations sociales.

Source: SSVG (9)

Tableau 34

Subventions versées aux institutions sociales privées

	1988	1989	1990
Montants versés (milliers de francs) par			
– le Dépt. de la prévoyance sociale et de la santé publique	36 887	39 658	46 432
– le Service social de la Ville de Genève	2 837	2 981	2 688
Nombre d'institutions subventionnées par			
– le Dépt. de la prévoyance sociale et de la santé publique	43	44	51
– le Service social de la Ville de Genève	105	112	106

Source: DPSSP (14) - Ville de Genève

Tableau 35

Allocations d'études

Chiffres annuels

	1988	1989	1990
Scolarité non obligatoire			
Bénéficiaires d'allocations d'études	1 442	1 357	1 392
Sommes versées (milliers de francs)	9 235	8 961	9 102
Apprentissage			
Nombre d'apprentis	6 713	6 482	6 219
Bénéficiaires d'allocations	827	790	956
Sommes versées (milliers de francs)	2 987	3 326	4 959
Perfectionnement professionnel			
Bénéficiaires	1 173	1 327	1 777
Sommes versées (milliers de francs)	604	724	847

Source: DIP (15) - OOFF (16)

Tableau 36

Prestations cantonales en faveur des chômeurs

	1988	1989	1990
Fonds cantonal de chômage			
— nombre de bénéficiaires	168	106	84
— indemnités versées (milliers de francs)	520	320	330
Prestations compensatoires (maladie et maternité)			
— nombre de bénéficiaires	397	459	521
— montants versés (milliers de francs)	3 120	2 600	3 350
Occupation temporaire			
— nombre de bénéficiaires	444	440	402
— montants versés (milliers de francs)	7 550	8 961	8 362

Source: OCE (17)

Salaires

Tableau 37

Salaires moyens¹

	1988	1989	1990
Salaires horaires moyens			
— des ouvriers	21,79	22,58	23,47
— des ouvrières	17,06	17,49	18,03
Salaires mensuels moyens			
— des employés	5 261	5 462	5 735
— des employées	4 078	4 271	4 515
Salaires mensuels moyens			
— des ouvriers (hommes et femmes)	3 895	4 015	4 142
— des employés (hommes et femmes)	4 714	4 916	5 176
— Ensemble (hommes et femmes)	4 363	4 527	4 718

¹ Salaires bruts composés des éléments pour lesquels il est obligatoire de payer des cotisations AVS. Ces salaires sont tirés de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements réalisée par l'OFIAMT. Les résultats ne portent pas sur les salaires et traitements des cadres supérieurs, des apprentis et des jeunes travailleurs de moins de 20 ans, ni sur les salariés de l'industrie textile, des arts graphiques, des machines et appareils, du commerce de détail, des assurances, des PTT, des CFF et de l'industrie hôtelière; les salaires des administrations cantonales et communales ainsi que des branches de l'enseignement, de la santé, de la recherche et des oeuvres sociales ne sont, en outre, pas pris en compte.

Source: OFIAMT (3) - SCS (1)

Décisions et mesures judiciaires

Tableau 38

Tribunal de la jeunesse: cas traités

	1988	1989	1990
Nombre d'enfants	1 078	989	1 009
7-14 ans	19	9	7
15 ans	255	220	205
16 ans	332	343	361
17 ans	472	417	436

Source: Tribunal de la jeunesse (Genève)

Tableau 39

Tutelles, curatelles

Situation au 30 septembre

	1988	1989	1990
Mandats en cours	2 336	2 441	2 476
Sur des mineurs	1 495	1 529	1 627
Sur des adultes	538	599	849

Source: Service du tuteur général (Genève)

Tableau 40

Juridiction des prud'hommes

	1988	1989	1990
Causes inscrites au rôle des bureaux de conciliation	1 419	1 464	1 616
Conciliations	239	213	230
Jugées	1	2	5
Renvoyées aux tribunaux ¹	774	843	972
Retirées, radiées	263	247	320
Reportées à l'année suivante	142	159	146

¹ Y compris la Chambre d'appel.

Source: Juridiction des prud'hommes (Genève)

Tableau 41

Condammations prononcées en vertu du code pénal

	1988	1989	1990
Condammations prononcées	1 016	1 150	1 278
Réclusion	21	31	30
Emprisonnement	941	1 053	1 166
— dont avec sursis	581	714	840
Arrêts	26	34	42
Amendes	26	28	38
Mesures	2	4	2

Source: OFS (2)

Tableau 42

Détenus à la prison de Champ-Dollon, selon le sexe, l'origine ou l'âge

	1988	1989	1990
Détenus	1 981	2 288	2 475
Hommes	1 686	1 995	2 106
Femmes	295	293	369
Suisses	760	790	691
Etrangers	1 221	1 498	1 784
Jusqu'à 20 ans	228	250	248
21 et plus	1 753	2 038	2 227

Source: Prison de Champ-Dollon (Genève)

Tableau 43

Patronage

	1988	1989	1990
Personnes consultant le patronage	504	522	503
Hommes	450	464	452
Femmes	54	58	51

Source: Rapport de gestion du Conseil d'Etat (Genève)

Sources

1. SCS Service cantonal de statistique, Genève
2. OFS Office fédéral de la statistique, Berne
3. OFIAMT Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Berne
4. SRS Service de la recherche sociologique, Genève
5. IUG Institutions universitaires de gériatrie, Genève
6. HG Hospice général, Genève
7. OFAS Office fédéral des assurances sociales, Berne
8. OAPA Office des allocations aux personnes âgées, aux veuves, aux orphelins et aux invalides, Genève
9. SSVG Service social de la ville de Genève
10. SASCOM Service d'aide et de soins communautaires, Genève
11. SCARPA Service cantonal d'avance et recouvrement des pensions alimentaires, Genève
12. OCIPH Office de coordination et d'information pour personnes handicapées, Genève
13. CICPA Centre de coordination et d'information pour personnes âgées, Genève
14. DPSSP Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, Genève
15. DIP Département de l'instruction publique, Genève
16. OOFPP Office d'orientation et de formation professionnelle, Genève
17. OCE Office cantonal de l'emploi, Genève

Données de l'Hospice général Secteur d'action sociale

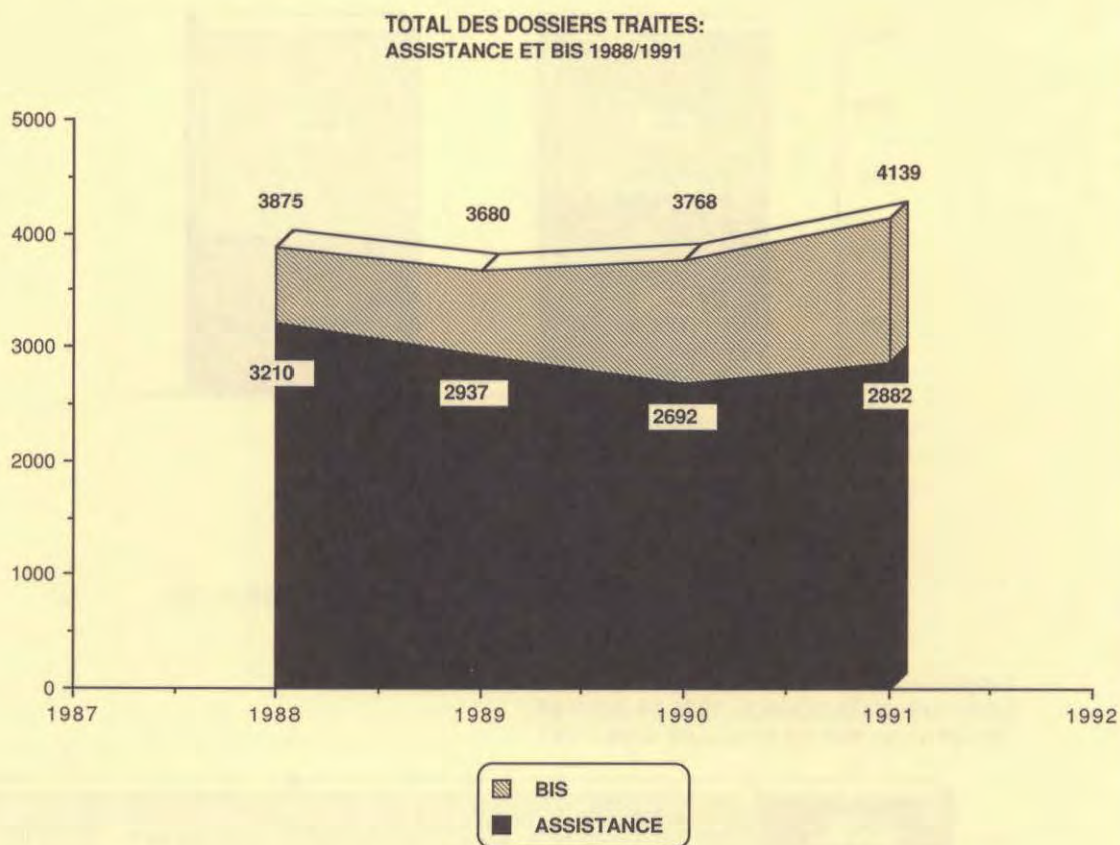
Le secteur d'action sociale de l'Hospice général (HG) assure le mandat d'assistance publique pour toute personne résidant à Genève, à l'exclusion des requérants d'asile. Les travailleurs sociaux, répartis dans les centres de quartier, prennent également en charge des personnes qui ont besoin d'aide sociale mais sans intervention financière: il s'agit alors de dossiers dits «BIS» (Bureau d'information sociale).

La statistique porte sur l'ensemble de ces dossiers qui sont en cours au moment du relevé ou qui ont été actifs pendant l'exercice écoulé.

Pour des raisons d'organisation interne au secteur d'action sociale, la période considérée va du 1^{er} mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours.

Nous présentons ci-dessous quelques données issues de cette statistique qui comprend de nombreuses variables. Les personnes souhaitant connaître d'autres éléments peuvent s'adresser au service de la recherche de l'Hospice général¹.

- Graphique I Total des dossiers traités: assistance et BIS 1988/1991
- Graphique II Dossiers d'assistance et BIS: répartition par sexe 1991
- Graphique III Dossiers d'assistance: répartition par nationalité 1988/1991
- Graphique IV Dossiers BIS: répartition par nationalité 1988/1991
- Graphique V Dossiers d'assistance et BIS: répartition par groupes de pays
- Graphique VI Dossiers d'assistance: répartition par groupes d'âge
- Graphique VII Dossiers BIS: répartition par groupes d'âge
- Graphique VIII Dossiers d'assistance: répartition par état civil
- Graphique IX Dossiers BIS: répartition par état civil
- Graphique X Evolution des avances pour les dossiers d'assistance



Evolution du nombre des dossiers:

Année	Assistance	BIS	Total
1988	3210	665	3875
1989	2937	743	3680
1990	2692	1076	3768
1991	2882	1257	4139

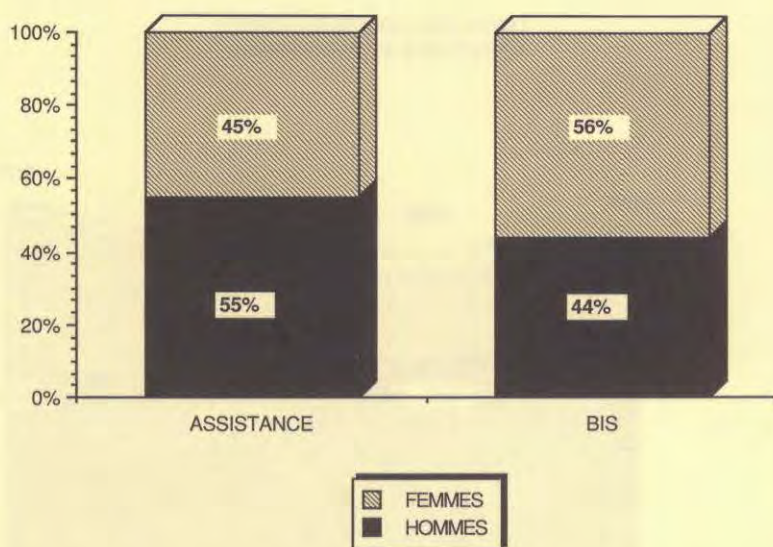
Evolution en%:

1989	-8,5%	+11,7%	-5,0%
1990	-8,3%	+44,8%	+2,4%
1991	+7,0%	+16,8%	+9,8%

Nombre de personnes concernées par l'assistance année 1991

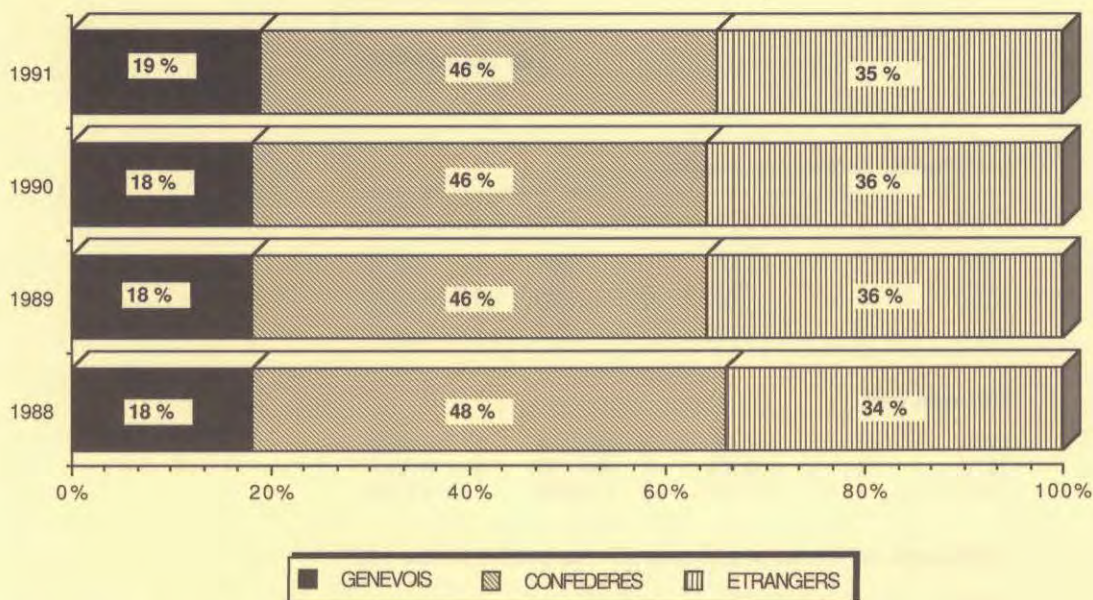
Adultes	Enfants (0-19 ans)	Total
3128	1524	4652 dont 2796 suisses et 1856 étrangers

Graphique II
DOSSIERS D'ASSISTANCE ET BIS: TETE DE DOSSIER*
REPARTITION PAR SEXE ANNEE 1991



La répartition par sexe ne s'est quasiment pas modifiée entre 1988 et 1991.

Graphique III
DOSSIERS D'ASSISTANCE: TETE DE DOSSIER*
REPARTITION PAR NATIONALITE 1988/1991

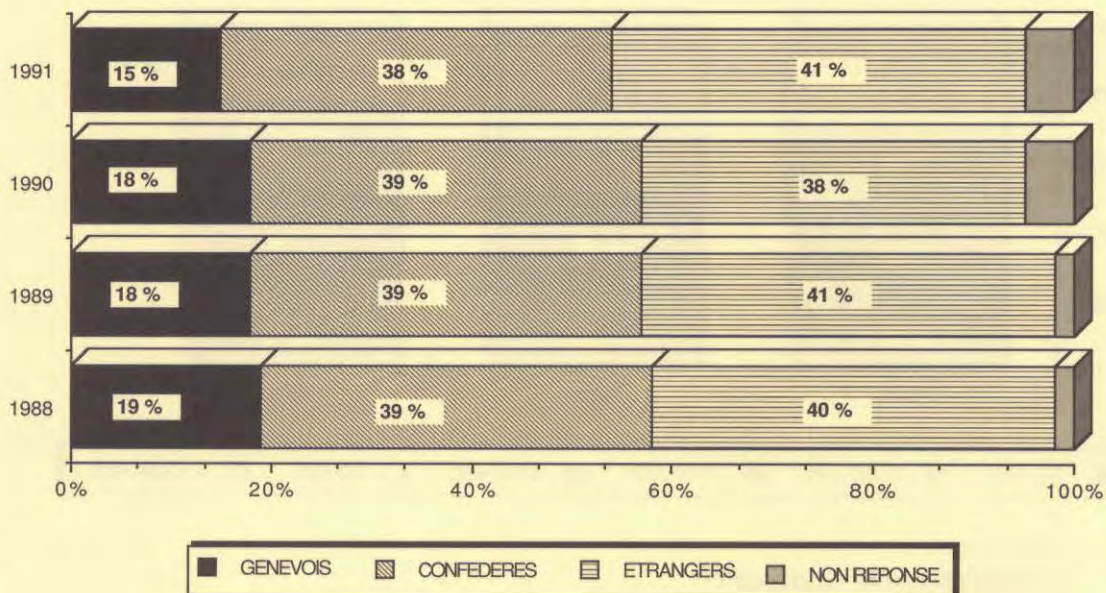


* Nous entendons par «tête de dossier» la personne au nom de laquelle le dossier est ouvert.

Graphique IV

DOSSIERS BIS: TETE DE DOSSIER*

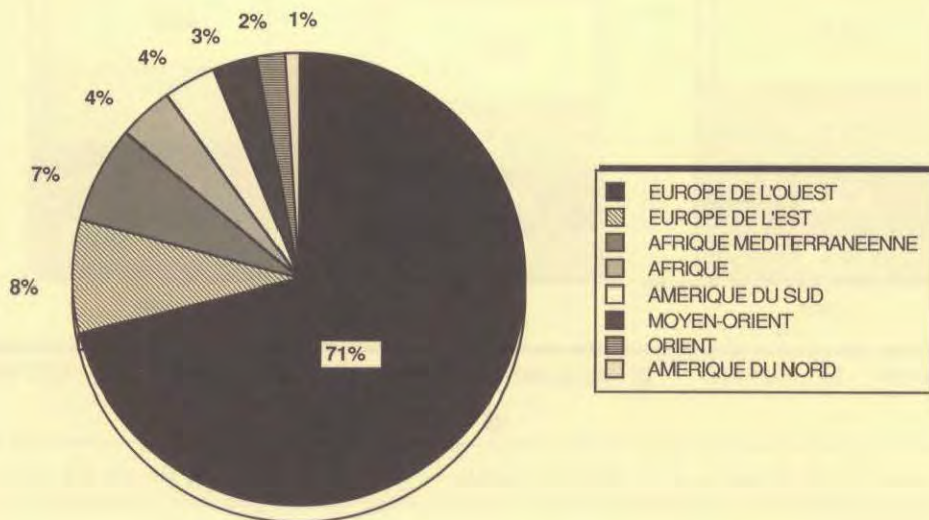
REPARTITION PAR NATIONALITE 1988/1991



Graphique V

DOSSIERS D'ASSISTANCE ET BIS: TETE DE DOSSIER*

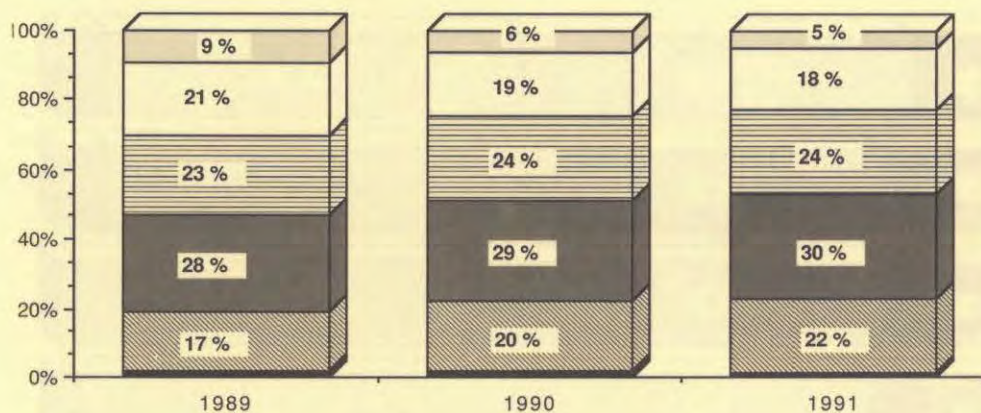
REPARTITION PAR GROUPES DE PAYS



* Nous entendons par «tête de dossier» la personne au nom de laquelle le dossier est ouvert.

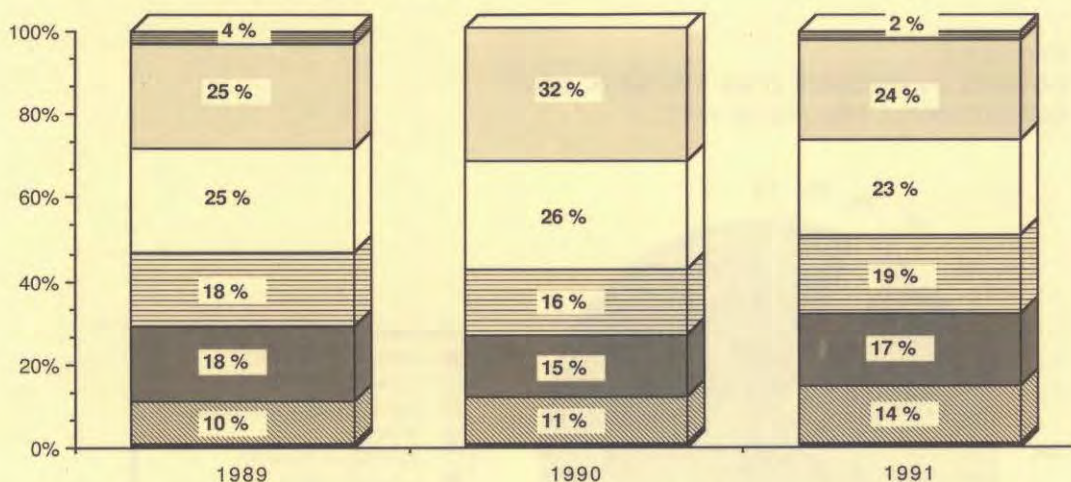
Graphique VI

DOSSIERS D'ASSISTANCE: TETE DE DOSSIER*
REPARTITION PAR GROUPES D'AGE



Graphique VII

DOSSIERS BIS: TETE DE DOSSIER*
REPARTITION PAR GROUPES D'AGE

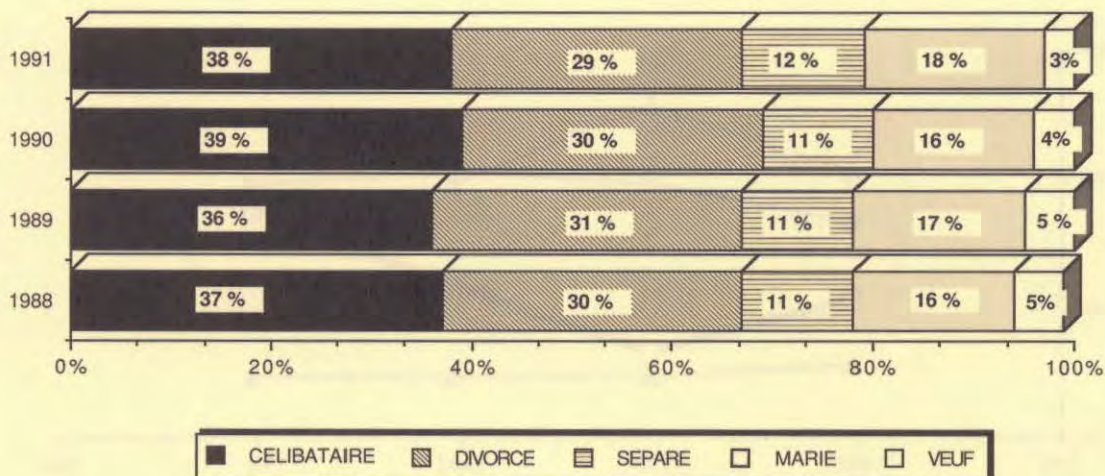


L'âge moyen est de 40 ans pour les dossiers d'assistance et de 50 ans pour les dossiers BIS. Nous constatons une tendance au rajeunissement dans les deux catégories d'utilisateurs, plus marquée pour les dossiers d'assistance.

* Nous entendons par «tête de dossier» la personne au nom de laquelle le dossier est ouvert.

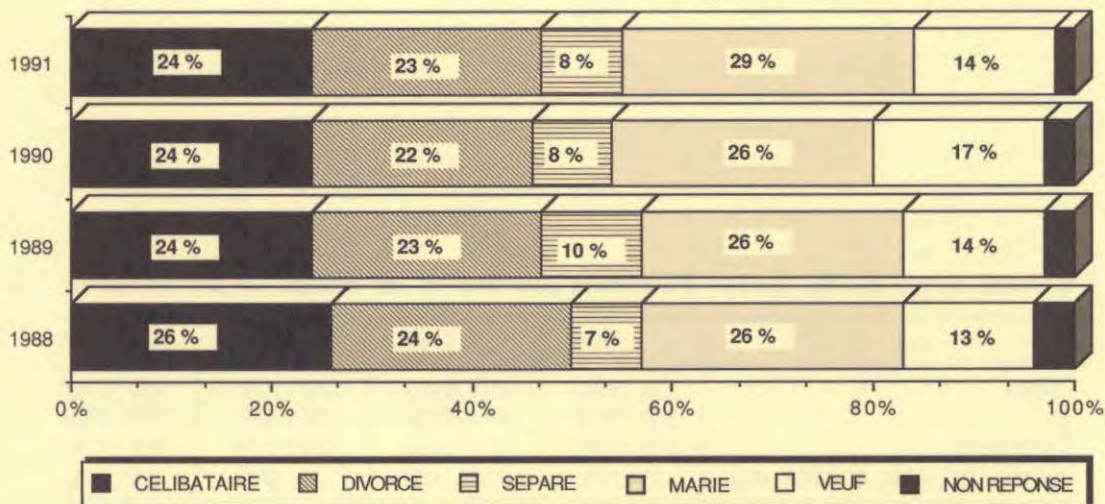
Graphique VIII

DOSSIERS D'ASSISTANCE: TETE DE DOSSIER*
REPARTITION PAR ETAT CIVIL



Graphique IX

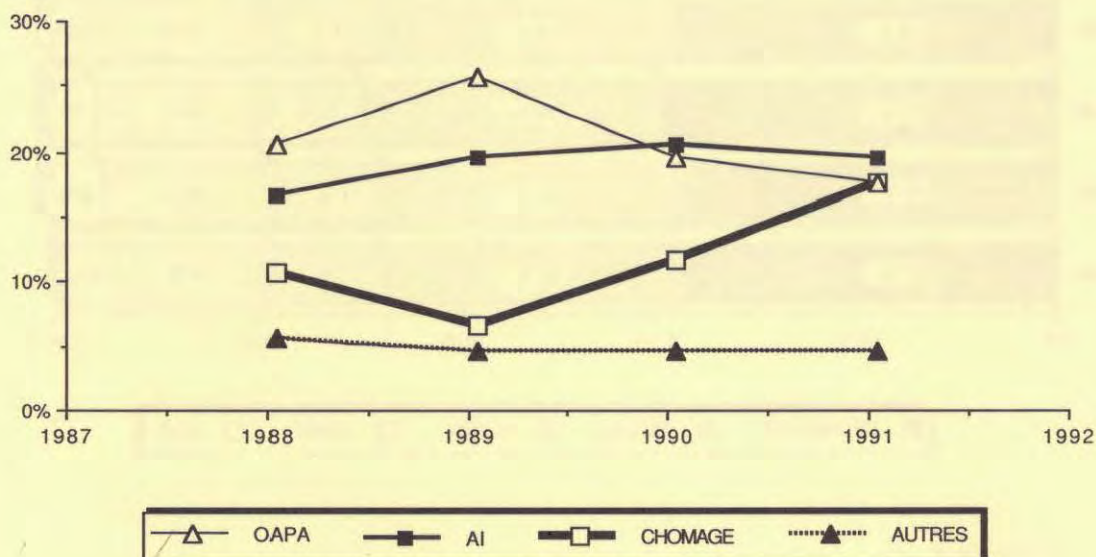
DOSSIERS BIS: TETE DE DOSSIER*
REPARTITION PAR ETAT CIVIL



Il faut relever la proportion importante de dossiers dans lesquels le titulaire a un état civil de personne seule: 82% pour les dossiers d'assistance et 69% pour les dossiers BIS. Lorsqu'on examine le nombre de personnes prises en charge dans les cas d'assistance nous constatons que, dans le 67% des dossiers, il n'y a qu'une personne: cela confirme un important isolement de ces usagers.

* Nous entendons par «tête de dossier» la personne au nom de laquelle le dossier est ouvert.

EVOLUTION DES AVANCES POUR LES DOSSIERS D'ASSISTANCE



Evolution du nombre des dossiers d'assistance pour lesquels des avances ont été consenties:

	1988	1989	1990	1991
OAPA	656 (20%)	734 (25%)	514 (19%)	479 (17%)
AI	513 (16%)	546 (19%)	535 (20%)	544 (19%)
CHOMAGE	316 (10%)	171 (6%)	288 (11%)	492 (17%)
AUTRES (AVS, CNA, SCARPA, etc.)	155 (5%)	112 (4%)	115 (4%)	109 (4%)

Ces données ne sont pas cumulatives car il peut y avoir plusieurs types d'avance pour un même dossier.

- commentaires, l'intitulé d'un tableau statistique permet, dans la règle, d'interpréter correctement les données publiées.

Quand statistique ne rime pas avec statique

Mettant en relation les utilisateurs, les producteurs et les fournisseurs de données, l'«*Année sociale en chiffres*» contribue, de façon limitée mais régulière, à l'amélioration de l'information, sans que les divers partenaires perdent de vue les étapes considérables qui devront être franchies indépendamment de cette expérience. Si la statistique s'intéresse au «social», il est indispensable que le «social» s'intéresse à la statistique et voie, dans les informations qu'elle produit, un instrument de connaissance privilégié de la réalité socio-économique et un facteur de transparence sociale primordial. Pour ceux qui sont immergés dans une réalité complexe, l'information statistique permet de prendre du recul et d'accéder à une meilleure vision d'ensemble.

Expérimenter, voire éprouver les limites des données actuellement disponibles, est un atout pour construire des ensembles d'information correspondant aux besoins, qui soient véritablement utiles et largement utilisés. Le SCS est persuadé de l'efficacité de cette double démarche: valoriser l'existant, participer à la construction des données inédites en collaboration étroite avec les personnes qui connaissent le mieux la réalité à observer.

Il est sans doute indispensable que l'on prenne conscience des limites des données partielles et non homogènes

sur l'assistance publique avant de proposer d'adopter un langage homogène, d'appliquer une grille commune valable non seulement pour les divers organismes publics concernés, mais encore pour l'assistance privée. Pourquoi dénombrer ici les cas, là des dossiers, ailleurs des personnes? Est-ce absurde ou justifié? Combien de personnes recourent-elles à l'assistance publique? Combien de personnes sont assistées par les institutions, sachant qu'une seule peut recourir à plusieurs d'entre elles? Voilà quelques questions simples mais, pour leur apporter une réponse, que de longs travaux!

La démarche qui sera nécessaire pour obtenir une information statistique complète, cohérente et consolidée, doit être bien comprise et acceptée par toutes les parties concernées, avant d'être mise en place. Ce processus d'harmonisation, de décloisonnement de l'information, qui a pour but de mieux connaître pour mieux agir, va certainement de pair avec un décloisonnement des pratiques professionnelles et une mise en question constructive de la routine de l'activité quotidienne. Puisse l'«*Année sociale en chiffres*» être un auxiliaire utile à cette prise de conscience. ■

NDLR – Pour que ce travail soit un outil vivant, communiquez-nous vos réactions, voire vos propres statistiques que vous verriez bien figurer dans un tel ensemble.

L'enfant devant la mort

Le 10^e colloque de la Société d'études thanatologiques de Suisse romande (SET) a réuni un public nombreux et varié à Martigny, le 6 février dernier.*

*L'intérêt suscité par la réflexion de cette journée a débordé, et de loin, l'attente de la SET. L'émotion liée à la mort de l'enfant est si forte que les organisateurs eux-mêmes ont préféré l'aborder en réfléchissant, dans un premier temps, à **L'enfant devant la mort**.*

L'approche pluridisciplinaire des intervenants a fait, plus qu'à la théorie, une large place à une parole prononcée à partir de l'expérience.

La pratique de la consultation psychanalytique, la formulation picturale du vécu intérieur et l'observation ethnologique cotoyaient la recherche pédagogique, la psychiatrie, l'accompagnement d'enfants cancéreux et de leur famille, de même que la gestion du rituel funéraire par les Pompes funèbres, souvent appelées dans notre société éclatée à accomplir de nouveaux actes.

La table ronde qui terminait cette journée a permis de mettre le doigt sur ce qu'on pourrait appeler un vide pluridisciplinaire: à la naissance d'un enfant mort-né, que fait-on à l'hôpital, en droit, en religion, en rituel funéraire, dans le vécu des familles, de ce «non abouti» douloureux? Ainsi un champ de travail s'est-il sans doute ouvert pour la SET.

Les actes de ce colloque seront publiés dans les prochains mois. Se renseigner auprès de la SET*.

H.A.



INTERFOTO

Approche pluridisciplinaire d'un sujet grave.

* Société d'études thanatologiques de Suisse romande.
Secrétariat: M. François Morisod,
directeur des Pompes funèbres
générales SA
rue du Maupas 6 - c.p. 308
1000 Lausanne 9
tél. 021/20 72 10

Les personnes âgées en Europe

En juin 1991, plus de 500 délégués de 26 pays européens et d'outre-mer se sont réunis à Davos pour élaborer des résolutions et recommandations en vue de la participation active des personnes âgées dans la société. Le XIII^e congrès international de l'EURAG traitait en effet du thème suivant: **Les personnes âgées en Europe — leur potentiel politique, économique et socio-culturel — aujourd'hui et demain.***

Avec les professionnels — responsables de services et institutions pour personnes âgées, travailleurs sociaux, médecins et personnel paramédical, politiciens etc. — se trouvaient un grand nombre de personnes âgées participant activement aux groupes de travail et donnant maints exemples de leur contribution précieuse dans tous les domaines de la vie.

Un rôle adéquat dans la société

L'idée centrale du congrès était la volonté des participants d'assurer aux personnes âgées une plus grande responsabilité dans tous les domaines de la vie communautaire et de faciliter leur concours et intervention directe quand il s'agit de résoudre des problèmes qui les concernent.

Les huit groupes de travail ont été unanimes à souligner la détermination des retraités à ne pas renoncer à un rôle adéquat dans la société: ayant terminé leur activité professionnelle, ils ne se sentent pas moins capables qu'avant d'assumer des responsabilités, de prendre des décisions et de contribuer à la résolution de problèmes. Par conséquent, il a été revendiqué que — contrairement à la pratique actuelle — des représentants des personnes âgées puissent exercer des fonctions de collaboration et de consultation auprès des instances qui décident de leurs conditions de vie. Leur disponibilité à collaborer dans d'autres domaines d'importance socio-politique a également été signalée.

Savoir et expérience des aînés

Pour les participants, le recours au savoir et à l'expérience des personnes âgées — dans la famille, dans le bénévolat et par la collaboration avec les plus jeunes — allait sans dire. Ils plaidaient en faveur d'une limite flexible de l'âge de la retraite et de possibilités d'éducation étendues. Ils se défendaient vigoureusement de se voir assigné le rôle unilatéral de «receveurs», leurs possibilités en tant que «donneurs» étant loin d'être épuisées.

Un potentiel trop en jachère

Ce congrès de l'EURAG a clairement montré que l'image de la personne âgée passive, marginalisée, est périmée; il a mis en évidence les domaines de coopération dans la société auxquels les personnes âgées ont accès dès à présent, et a notamment souligné que, dans un monde en transition, leur potentiel est bien trop peu utilisé. La condition préalable pour utiliser ces forces en

* Fédération européenne pour les personnes âgées
Wielandgasse 7-9 / 146 - A-8010 Graz.

jachère est sans doute l'abolition des préjugés envers les personnes âgées et la création de conditions permettant un plus grand engagement de leur part.

Beaucoup reste à faire

Le congrès s'est achevé sur les orientations et constats suivants:

- *réfutation de la thèse* selon laquelle les personnes âgées seraient uniquement tournées vers le passé, incapa-

1993: Année des personnes âgées

A l'initiative de la Plateforme néerlandaise des femmes de plus de 50 ans a été, entre autres, formulée une recommandation visant à créer des conditions qui permettent au mouvement des femmes âgées de se présenter au plan européen en 1993, *Année des personnes âgées et de la solidarité entre les générations*, afin de rendre manifestes les progrès réalisés dans ce domaine.

bles d'apprendre des choses nouvelles, et n'auraient pour seul désir que de se reposer et de jouir — passivement — de la vie. Le congrès a souligné de façon impressionnante qu'un pourcentage important de gens âgés sont disponibles pour des tâches familiales, de voisinage et dans la communauté;

- *demande instantane que*, contrairement aux tendances habituelles, des représentants des personnes âgées soient présents dans les organismes qui décident de leurs conditions de vie et d'autres domaines importants: écologie et politique de paix notamment;
- *opposition déterminée* contre l'opinion largement répandue selon laquelle les personnes âgées doivent surtout être considérées comme un groupe en besoin d'assistance. Sans doute y a-t-il parmi elles un pourcentage de personnes en détresse dont il ne faut pas sous-estimer les problèmes, mais un grand nombre pourraient se consacrer à des tâches utiles et nécessaires si les conditions préalables étaient créées.

Dans ce domaine beaucoup reste encore à faire. ■

Professions de la santé

campagne romande de sensibilisation

La pénurie de personnel soignant, qui nécessite le recours massif aux professionnels d'autres pays pour couvrir nos besoins, préoccupe la Conférence romande des directeurs des affaires sanitaires et sociales (CRASS) depuis plusieurs années.

Les cantons ont décidé de passer à l'action par un ensemble de mesures communes, et ont engagé les moyens nécessaires à une campagne de sensibilisation concertée et ambitieuse.

La reconnaissance des professions de la santé

Le thème central de la campagne est la reconnaissance des professions de la santé. Des études ont indiqué un déficit en la matière, correspondant à l'image contrastée qu'en a le public et provenant vraisemblablement de l'histoire de ces professions et des profondes transformations qui les ont affectées ces vingt dernières années. Dire cette reconnaissance avec les moyens actuels de com-

munication permettra peu à peu d'en modifier l'image, puis peut-être les comportements. Il est également essentiel de:

- donner une information extensive sur leur diversité: près de 30 professions qui vont de l'infirmière en soins généraux au technicien en radiologie médicale;
- indiquer l'importance qu'y ont les contacts humains, leur richesse, leurs contraintes;

Mesures cantonales déjà prises ou en cours à Genève

- utilisation du processus de soins infirmiers (PSI): méthode de résolution de problèmes
- reconnaissance du droit pour le personnel infirmier de poser des diagnostics infirmiers
- création de départements de soins infirmiers dans les hôpitaux publics
- amélioration de l'accès à la formation permanente
- développement de la formation des cadres infirmiers
- amorce d'une recherche en soins infirmiers
- réévaluation du statut des infirmières
- redéfinition des dotations en personnel infirmier
- accès au temps partiel facilité depuis 1990
- engagement d'infirmiers spécialistes cliniques dans les unités de soins.

source: IISP, 1992

- décrire les responsabilités autant que les voies d'accès en pleine mutation (nouvelles directives de formation), les conditions d'exercice des professions et les possibilités du temps partiel, de la réinsertion et du recyclage.

Des moyens coordonnés

La campagne a fait appel à des moyens coordonnés comprenant: des spots télévisés, affiches dans toute la Suisse romande, numéro d'appel gratuit — **numéro vert: 155 24 25** — invitant les intéressés à s'informer plus avant. Une centrale téléphonique unique pour la Suisse romande donne gratuitement l'information souhaitée, leur envoie une documentation générale sur 27 professions de la santé, et les réfère aux centres d'information cantonaux pour des

informations plus spécifiques: lieux de formation, systèmes de financement de la formation, bourses etc.

Soutenir l'intérêt

Un magazine, intitulé *Couleur santé*, prendra ensuite le relais, ainsi que diverses actions dans les écoles, les établissements sanitaires, les manifestations cantonales et régionales, l'ensemble étant destiné à soutenir l'intérêt au cours des deux ans à venir.

La conduite de la campagne a été confiée à l'Institut suisse de la santé publique et des hôpitaux (ISSP)¹, avec l'appui du Groupement romand des services de santé publique (GRSP) et d'un groupe de travail. ■

¹ 21 A, rue du Bugnon — 1005 Lausanne
tél. 021/ 313 24 24



CIRIC

Amélioration de l'accès à la formation permanente.

Nouvelles brèves

SOCIAL

EMMAÜS GENEVE

un rapport d'activité 91 concis

Le slogan «small is beautiful», allié à une volonté certaine de limiter les coûts et de viser la concision dans l'information pour aller à l'essentiel, a dû guider les choix des responsables d'Emmaüs pour la présentation de leur rapport annuel 91.

Le format «poche» a en effet été retenu et le pari tenu qui consistait à présenter sur ce mini dépliant les trois axes de l'activité d'Emmaüs: accueil — travail — service, ainsi que les diagrammes ressources / dépenses.

En bref:

- la capacité d'hébergement de la communauté de Genève, 25 personnes, a été utilisée au maximum en 1991,
- les ramassages ont augmenté en nombre (10.000) mais diminué en qualité,
- les dépannages extérieurs et ponctuels effectués ont rapporté à la communauté la somme de Fr. 8.200.—,
- la récupération de la ferraille et du papier a dû être abandonnée compte tenu des frais de transport.

Pour tout contact: Emmaüs Genève
5, rte de Drize — 1227 Carouge
tél. (3) 42 39 59 — horaire brocante:
lundi-vendredi: 13 h 30-17 h 30
samedi: 8 h-11 h 30, 13 h 30-15 h 30

ENVIRONNEMENT

SERVICE VIDEOTEX «ISPA»

un trait d'union supplémentaire

Les organismes, centres de soins et de traitements, associations et personnes travaillant dans le domaine de la prévention des toxicomanies, peuvent désormais utiliser le vidéotex pour prendre contact avec l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (ISPA), qui continue par ailleurs son travail sur CIAO.

En tapant *ISPA # ou *4864 # depuis le sommaire vidéotex, le demandeur accède aux données suivantes: présentation géné-

rale, recherches en cours, conseils et tests, adresses de référence, mémento des manifestations, jeu-concours, commande directe de matériel ou de livres etc...

Exemples de demandes auxquelles il peut être répondu, soit directement, soit par l'intermédiaire de la boîte aux lettres de l'institut:

- conseils simples,
- documentation permettant à un élève ou un étudiant de préparer un exposé,
- consultation du catalogue de la librairie,
- après lecture du descriptif d'une recherche conduite par l'ISPA, contact avec la personne la conduisant,
- jeux-concours permettant à chacun de tester ses connaissances en matière d'alcool et de santé...

Divers compléments seront peu à peu apportés à la version initiale: statistiques, informations nouvelles etc... Par ailleurs le service sera accessible en allemand et en italien dans les mois à venir.

Renseignements: ISPA
14, av. Ruchonnet — 1003 Lausanne
tél. 021/ 202 29 21

ENFANCE/JEUNESSE

LES AMIS DU TIBET

action parrainage

Avec l'association Coopération coup de main, le groupe Les Amis du Tibet a décidé d'organiser un réseau de parrainage en faveur de jeunes réfugiés ayant cherché refuge au Népal ou en Inde.

Agés de 15 à 20 ans, ils ont affronté les risques de l'exil dans l'espoir de trouver dans le pays d'accueil des possibilités d'éducation adéquates, la plupart étant analphabètes et sans moyens d'existence. Leurs familles, restées au Tibet, ne peuvent rien pour eux.

Un parrainage (Fr. 40.— par mois) peut aider directement l'un de ces jeunes, sauver son patrimoine culturel et lui permettre de se rendre utile à sa communauté une fois de retour au Tibet.

Les personnes acceptant de se charger d'un parrainage recevront une biographie du jeune ainsi que sa photo et seront tenues au courant de la situation sur place. Une aide peut être assurée par les groupes d'entraide pour qu'une correspondance soit échangée en anglais.

Contact: Les Amis du Tibet
Alain Schorer - 10, rue Charles-Rosset
1201 Genève - tél. 733 11 39
Philipa de Sausmarez - 58, rue de Monthoux
1201 Genève - tél. 731 82 56

CAMPS DE VACANCES catalogue printemps/été 92

Sans prétendre être exhaustif, le Groupe romand des activités de jeunesse a rassemblé dans cette brochure des informations relatives à un grand nombre de camps proposés par des organismes situés dans les cantons de: Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura, et Jura bernois.

Classement en fonction de la localisation de l'organisme; indications brèves concernant: lieu, dates, activités.

Cette brochure sortira désormais 6 fois par année, gratuite à l'exemplaire, vendue à un prix modique (encore indéterminé) aux personnes souhaitant s'abonner aux six éditions.

Cette liste pourra par ailleurs être consultée à partir de l'automne par le biais du vidéotex: * RELAIS #, puis * cam #.

Renseignements: GLAJ - GE
5, rue du Village-Suisse - 1205 Genève
tél. (3) 28 64 40

VIEILLESSE

PLACEMENT en pension

Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse, signale deux parutions en matière de placements en pension:

- tout récemment sorti, après actualisation selon les normes 1992, le cahier genevois annexé à la brochure *J'entre en maison de retraite* éditée en automne 89. Disponible gratuitement auprès de Pro Senectute;
- à paraître fin 92 / début 93, une nouvelle brochure sur le placement en pension, destinée aux familles.

Elle comprendra une annexe genevoise remaniée et complétée par de nouveaux chapitres.

Renseignements: Pro Senectute
4, rue de la Maladière - 1205 Genève
tél. (3) 21 04 33

SANTÉ

SIDA

informations en langues étrangères

Les membres des communautés de langue espagnole et portugaise de Suisse voulant des informations sur le sida peuvent désormais obtenir renseignements et conseils au téléphone dans leur langue maternelle, ceci grâce à une action concertée de l'Aide suisse contre le sida et de l'Office fédéral de la santé publique:

- informations en portugais,
depuis Lausanne: tél. 021/ 20 40 60
le lundi de 18 à 20 h
- informations en espagnol,
depuis Bâle: tél. 061/ 692 22 89
le lundi de 10 h à 13 h

L'anonymat est garanti.

Les antennes cantonales de l'Aide suisse contre le sida donnent également des informations dans les langues officielles. Certaines d'entre elles et plusieurs hôpitaux disposent de permanences téléphoniques.

Contact: Groupe sida Genève (GSG)
3, rue des Sources - 1205 Genève
tél. 781 23 81,
lundi-vendredi: 9 h-11 h, 14 h-16 h
(n.b.: changement d'adresse imminent)

OPERATION PREVENTION avec le bus «santé 2000»

Une technologie de pointe pour des actions de prévention auprès de la population genevoise, aménagée dans un semi-remorque de 11,5 m de long sur 2,5 de large, tel est le nouveau bus «santé 2000» opérationnel depuis janvier 92 dans le canton.

Sa cabine a la particularité de pouvoir se déployer, développant ainsi une surface globale d'environ 30m²: réception, salles d'examen et de radiophotographie y trouvent place.

Activités de prévention développées dans cet espace:

- dépistage de la tuberculose,
- programme de prévention des maladies cardio-vasculaires et pulmonaires,
- observatoire épidémiologique chargé de mesurer, d'année en année, la fréquence des facteurs pouvant entraîner un risque accru de maladies cardiovasculaires.

Enfin, le bus «santé 2000», que l'Hôpital cantonal met au service de la population genevoise, va amorcer une étude de 2 ans sur la santé des femmes, financée par le Fonds national de la recherche scientifique.

Renseignements: Hôpital cantonal
tél. (3) 22 92 41 ou (3) 22 60 07
(Marie-Christine Mazet)

ALIMENTATION

service conseil

La Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE) se préoccupe des méfaits engendrés, dans un fort pourcentage de la population des pays industrialisés, par une alimentation déséquilibrée en qualité et quantité, et l'artificialité de beaucoup de denrées alimentaires de consommation courante.

Elle offre donc une nouvelle prestation sous la forme d'un service conseil en matière d'alimentation. Une équipe comprenant médecin, nutritionniste et diététicien, est prête à répondre aux questions écrites qui pourront lui être adressées sur des sujets tels que:

- valeur nutritionnelle de telle ou telle denrée,
- modifications dues aux techniques de préparation industrielle,
- modes de conservation et de préparation culinaire qui préservent le mieux les constituants intrinsèques des denrées,
- aliments de substitution, sources d'approvisionnement pour produits issus de culture biologique.

Réponse brève, en principe sans frais (sous réserve de cas posant des problèmes particuliers). Aucune analyse de produit ne sera faite, ni aucun traitement médical proposé. contact: SPE - secrétariat romand
6, rue Saint-Ours - 1205 Genève
tél. (3) 29 99 29

MALADIE D'ALZHEIMER

pour en savoir plus

Organisé par la section de Genève de l'Association Alzheimer Suisse (AAS), un cycle de 4 conférences vient d'avoir lieu à l'Ecole genevoise de soins infirmiers le Bon secours, portant sur les différents aspects de la maladie au plan médical, psychologique, juridique et social. Elles se dérouleront à nouveau au mois de septembre (cf. rubrique: Agenda).

L'association invite toute personne qui souhaiterait participer au groupe d'entraide - partage à suivre au préalable cette série de conférences.

Elle signale également un article paru dans les Cahiers médico-sociaux, vol. n° 3/35, 1991 (pp. 213-222), sous le titre «La famille face à la dépendance due à une maladie de type Alzheimer». Son auteur, M. Oskar Diener, secrétaire général de l'AAS, y aborde des sujets très concrets, entre autres: Où vivent les personnes atteintes? Qui s'en occupe en Suisse? Le soutien aux proches...

Pour en demander un tiré à part, s'adresser au secrétariat central de l'AAS à Yverdon, tél. 024/ 22 20 00

Renseignements sur le groupe d'entraide-partage: AAS - section de Genève
50, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg - tél. (3) 46 70 42

Par ailleurs, le centre de jour «Relais Dumas» tenu par l'association est désormais ouvert 3 jours par semaine, les mardi, jeudi et samedi: 9 h 30-16 h 30.

Renseignements: Relais Dumas
30, av. Dumas - 1206 Genève
tél. 46 70 42

TRAVAIL

DEFENSE DES CHOMEURS

une antenne d'information

L'association de défense des chômeurs (ADC), qui se préoccupe de les informer et de les réunir en vue d'une défense collective de leurs droits, rappelle à ceux qui vivent dans l'incertitude qu'ils peuvent venir à sa permanence pour

- poser les questions qui les préoccupent et trouver des réponses,
- rencontrer des personnes dans la même situation et qui sont, par là même, susceptibles de leur transmettre des «tuyaux» utiles.

Permanence: mardi, vendredi: 9 h-12 h
mercredi: 20 h-22 h

Renseignements: ADC - 24, rue Gourgas
1205 Genève - tél. (3) 42 99 52

ETRANGERS

LA VOIX DES ETRANGERS

une émission radiophonique

Afin que les immigrés soient mieux informés sur les domaines les concernant, la Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers anime, sur les ondes de Radio-Cité, une émission qui leur est spécialement destinée, le samedi de 11 h 15 à 12 h (cf. rubrique: Agenda).

Ce temps d'antenne permet à des intervenants étrangers ou suisses de s'exprimer (en français) sur des sujets d'actualité, et de mettre en valeur les richesses de leurs diverses appartenances. Pour le public suisse, l'émission constitue une présentation intéressante des communautés étrangères.

Les cassettes d'enregistrement peuvent être demandées à la:

Communauté de travail
1, rue de la Pélissierie - 1204 Genève
tél. (3) 27 23 19

Le point sur... le travail temporaire

Le statut relativement précaire de travailleur ou travailleuse intérimaire est-il mieux protégé depuis l'introduction, le 1^{er} juillet 1991, d'une loi fédérale dite «sur la location de services»? Elle pose un certain nombre d'exigences qui visent d'une part à exercer un contrôle sur les agences de travail temporaire et, d'autre part, à protéger les travailleurs dont ces dernières louent les services.

Un rapport de travail triangulaire

Le travail temporaire a ses caractéristiques propres, tout d'abord un rapport de travail triangulaire: le travailleur ou la travailleuse qui est employé(e) par une agence de location de services — son employeur de droit — a aussi un employeur de fait: l'entreprise pour laquelle il ou elle travaille.

Les obligations qui découlent du contrat de travail sont principalement à charge de l'agence, mais l'entreprise utilisatrice est tenue de protéger la personnalité du (de la) salarié(e) et d'observer les mesures de sécurité. Deuxième caractéristique: les contrats de travail de courte durée (au-dessous de trois mois) sont mal protégés du point de vue de la sécurité sociale: pas de couverture obligatoire pour la perte de gain en cas de maladie ou maternité, pas d'obligation non plus de cotiser à une caisse de pension. De plus, l'assurance accident obligatoire, qui prend effet dès le premier jour de travail, cesse 30 jours après la fin du contrat, avec le risque pour l'intéressé de n'être plus assuré contre les accidents entre deux missions si l'«intermède» dure plus d'un mois. Autre caractéristique: les délais de congé sont brefs.

Autorisation et sûretés

Au niveau fédéral, les agences de placement intérimaire doivent désormais obtenir une autorisation de l'Office cantonal de l'emploi, autorisation accordée si elles remplissent un certain nombre de conditions: inscription au registre du commerce, local approprié, gestion par des personnes de nationalité suisse ou détentrices d'un permis C, bonne réputation.

Les agences doivent de plus fournir des sûretés à l'Office pour garantir les salaires des travailleurs, en cas de faillite par exemple. Leur montant est proportionnel à l'entendue de leurs activités.

Transparence et protection des données

Les agences ne peuvent publier des offres d'emploi que sous leur propre nom, en indiquant leur adresse exacte et en mentionnant clairement que les travailleurs sont engagés pour la location de services.

Elles n'utilisent les données relatives aux travailleurs que dans le cadre du placement; en dehors de ce contexte,

elles ne peuvent en faire usage qu'avec l'accord exprès de l'intéressé, accord qui peut être révoqué.

Contrats écrits avec les travailleurs et les entreprises utilisatrices

Des contrats écrits détaillés doivent être établis avec les travailleurs et avec les entreprises qui louent leurs services. Sont nulles les clauses qui exigent des travailleurs un paiement préalable ou qui les empêchent, à la fin du contrat, d'offrir leurs services à la maison qui les a engagés. Plus question non plus d'interdire aux entreprises l'embauche d'un intérimaire; toutefois, l'employeur pourra devoir verser à l'agence de travail temporaire une indemnité égale, au maximum, aux frais et bénéfices d'une mission temporaire de trois mois.

Les contrats signés par des agences n'ayant pas d'autorisation sont nuls.

Délais de congé

La loi fédérale prévoit que le congé peut être donné moyennant un délai de deux jours au moins durant les trois premiers mois, et de sept jours au moins entre le 4^e et le 6^e mois d'un emploi ininterrompu. Cependant, lorsqu'un travailleur est employé par une entreprise régie par une convention collective, ce sont les délais de cette dernière qui sont appliqués.

Salaires

La fixation du salaire n'est pas protégée dans la même mesure pour tous les salariés intérimaires: en effet, la loi fédérale prévoit que, dans les secteurs qui sont régis par une convention collective étendue, s'applique le salaire prévu par celle-ci. Pour les secteurs d'activité non conventionnés, le salaire résulte de la négociation entre l'agence et celui ou celle qui lui offre ses services, sauf si l'agence est membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire, car elle est alors partie à une convention collective du travail temporaire

qui exige un salaire conforme à l'usage local. Cette convention collective prévoit aussi une protection contre la perte de gain en cas de maladie et maternité.

Le travail temporaire des étrangers

De par la loi fédérale, la location en Suisse de services de personnels recrutés à l'étranger n'est pas autorisée. Les étrangers ne peuvent pas obtenir une première autorisation de travail pour un emploi intérimaire. Les agences ne peuvent donc engager en Suisse que des étrangers qui ont un permis leur permettant d'exercer une activité lucrative et de changer d'emploi et de profession: des détenteurs de permis C; des détenteurs de permis B et d'autorisation frontalière, les uns et les autres dans leur 5^e année. Un saisonnier (permis A) ne peut pas être engagé pour un emploi temporaire; s'il obtient un permis B, il pourra être engagé au terme de la 5^e année de séjour, étant entendu que les mois passés sous statut saisonnier sont pris en compte y compris pour la délivrance du permis C.

En conclusion, reprenons les grandes lignes de la nouvelle loi fédérale: à côté d'une meilleure transparence dans les rapports triangulaires agence / travailleur(euse) / entreprise, par l'obligation de contrats écrits, la loi fédérale protège mieux, mais de façon partielle, les salariés intérimaires, en leur garantissant les délais de congé et les salaires prévus par les conventions collectives des entreprises utilisatrices. Elle introduit aussi la liberté pour le travailleur de rester dans l'entreprise une fois le contrat temporaire rempli.

Le statut d'intérimaire reste cependant précaire, en ce qui concerne la sécurité sociale, si les missions sont d'une durée inférieure à trois mois. ■

J.C.

Pour s'informer:
Office cantonal de l'emploi
36, bd. St-Georges
1205 Genève
tél. 27 48 17

Le télescrit: téléphone des sourds

L'Association genevoise des sourds et des malentendants (AGDS)¹ nous a adressé un courrier à propos de l'information donnée, dans le n° 69/91 d'*Expression*, sur la vidéotéléphonie.

Nous étions bien conscients, ce faisant, de parler de «musique d'avenir», sans ignorer les progrès que le télescrit a déjà permis aux sourds de faire en matière de communication.

La lettre de l'AGDS fait clairement le point de la situation et se conclut par des propositions concrètes susceptibles d'intéresser certains de nos lecteurs. C'est donc très volontiers que nous la transcrivons ci-dessous, en remerciant Elisabeth Di Zuzio et Serge Meier de nous l'avoir adressée.

*«Votre article sur un projet de vidéotéléphonie au service des «sourds-muets», paru dans le numéro de décembre d'*Expression*, a retenu toute notre attention.*

Nous voudrions relever toutefois que «sourd-muet» est un terme ancien qui ne correspond plus à la réalité: grâce à des efforts persévérants et avec l'aide d'enseignants spécialisés et de logopédistes, les sourds parlent. Même ceux que les entendants comprennent difficilement ne sont pas muets. Certaines personnes sourdes qui emploient couramment la langue des signes sont tout à fait capables de s'exprimer oralement fort distinctement. Il est donc préférable d'employer le mot «sourd», quitte à préciser ensuite s'il s'agit d'un sourd de naissance, d'un sourd tardif, d'un sourd qui s'exprime en langue des signes, etc...

Quant à la vidéotéléphonie, il est permis de rêver au jour où il sera effectivement possible de téléphoner en langue des signes... Aujourd'hui les sourds télé-

*phonent au moyen de l'écrit. Ils utilisent un appareil peu spectaculaire, accessible dans de nombreux lieux publics et qui est remboursé par l'A.I.: le télescrit, une petite machine à écrire avec deux supports sur lesquels on pose simplement le combiné d'un téléphone ordinaire. Le message est tapé sur le clavier, il s'inscrit sur un écran, ainsi que sur l'écran du correspondant. Si l'interlocuteur ne possède pas le télescrit, la conversation se fait par l'intermédiaire du **relais pour sourds Procom**: des téléphones «traduisent» le message reçu par écrit sur l'écran en langage parlé et vice-versa, sans miracle technologique mais avec une grande efficacité.*

Notre service se tient à disposition pour faire la démonstration du télescrit aux collègues en relation avec des personnes sourdes. Nous prêtons aussi des télescrites pour des périodes limitées». ■

¹ 10, rue des Maraîchers
1205 Genève – tél. 21 66 58

Rencontres à Genève

SOCIAL

«RENCONTRES DU MERCREDI»

information et réflexion sociales

– *Petit crédit: le piège*

15 avril

– *Asile et immigration:
un dossier permanent*

13 mai

Forum UCG, 9, av. Ste-Clotilde

14 h à 17 h (entrée libre)

Renseignements: Hospice général
tél. 736 31 32, int. 281

ASSURANCE MALADIE

Séminaire de l'Association genevoise
des employés d'assurances sociales (AGEAS)
L'assurance maladie: quel avenir?

21 mai, 9 h à 17 h

Inscriptions d'ici le 1^{er} mai

Renseignements: AGEAS – c.p. 64
1211 Genève 8

FORMATIONS CEFOC-IES

Le *CEFOC Info* 1992-1993, «L'air du large»,
vient de paraître: cycles démarrant entre
septembre 92 et mars 93.

Programme général disponible dès juin.

Renseignements: CEFOC-IES

28, rue Prevost-Martin – c.p.

1211 Genève 4

tél. (3) 20 39 75

ENVIRONNEMENT

BUDGET

Cours public de l'Université ouvrière
de Genève:

Comment gérer vos revenus et avoirs

5, 12, 19 et 26 mai, 18 h à 20 h

Inscriptions d'ici le 24 avril

Renseignements: UOG

9, rue Simon-Durand – 1227 Acacias
tél. (3) 43 58 10

COMMUNICATION SOCIALE

Forums-séminaires organisés par la Confé-
rence romande de l'action sociale (LAKO):

– *La communication interne*

18-20 juin (lieu à déterminer)

– *La communication externe*

7 octobre

Renseignements: LAKO Forum social suisse
Schaffhauserstrasse 7 – c.p.

8042 Zurich 6 – tél. 01/363 40 77

FAMILLE

RELATION PARENTS-ENFANTS

5^e colloque des Institutions universitaires de
psychiatrie - Genève, sur le thème:

La teenager enceinte

8-9 mai

Renseignements: Pr W. Pasini – IUPG

15, rue des Pitons – 1205 Genève

tél. (3) 20 93 14

VIEILLESSE

VIVRE EN MAISON DE RETRAITE

Rencontre organisée par l'Association des
pensionnaires des établissements pour
personnes âgées et de leurs familles:

*Qualité de vie, dignité et droits des
pensionnaires*

12 mai à 19 h 15, Ecole des Grottes

Renseignements: APAF

p.a. Mme L. Monney – 31, rue Montbrillant

1201 Genève – tél. 734 09 09

ou Mme H. Huissoud – tél. 774 12 47

L'ETE DES AINES

Séjour de vacances sur le thème:

Bien être et bien vivre

18 juillet-1^{er} août, Centre de rencontres de
Cartigny, délai d'inscription: 15 mai

Renseignements: Martine Berazategui,

responsable de l'Été des aînés

tél. 756 14 47 (mercredi et vendredi matin)

SANTE

GROUPE D'ECOUTE ET DE PAROLE

Le groupe «Source intérieure», composé de personnes concernées par le sida et désirant faire une démarche personnelle vers la santé, se réunit **deux fois par mois, le mardi** à 20 h 30.

Renseignements: «Source intérieure»
4, ch. de l'Ecorcherie – 1253 Vandœuvres
tél. 750 11 54 (mercredi et vendredi, 8 h-9 h)

SIDA: CONCERT ET PARTAGE

«*Ils vivent avec le sida et en témoignent*»
concert donné par un groupe de Cincinnati (USA). Echange, questions, partage (avec traduction) en seconde partie
14 avril, 19 h, Forum Ste Clotilde

Renseignements: tél. 750 11 54
(mercredi et vendredi 8 h-9 h)

CANCER/SIDA

1^{er} congrès de la Société suisse de médecine psychosociale sur le thème:

Aspects psychologiques du cancer et aspects sociaux du VIH /SIDA

19-20 juin

Renseignements: Dr. Archinard – IUPG
51, bd de la Cluse – 1205 Genève
tél. (3) 20 80 47

HANDICAP

PROJET INDIVIDUALISE

Journée d'étude de l'Association genevoise de parents et amis de personnes mentalement handicapées (AGPMH) sur le thème:

Le projet individualisé

23 mai, 9 h à 16 h 30

Renseignements: AGPMH
48, rte des Acacias – 1227 Acacias
tél. (3) 43 17 20

EXCLUSION/INTEGRATION SOCIALES

DEPENDANCES

8^e colloque de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (SFA/ISPA) sur le thème:

Femmes, hommes, dépendances

7-8 mai, hôtel Mövenpick, Genève-Aéroport

Renseignements: ISPA – 14, av. Ruchonnet
1001 Lausanne
tél. 021/20 29 21, fax 021/23 19 30
(pendant le séminaire, tél. 798 75 75)

LA VOIX DES ETRANGERS

Emission radiophonique de la Communauté de travail pour l'accueil et l'intégration des étrangers, spécialement destinée à ces derniers

Sur Radio-Cité, le samedi 11 h 15 à 12 h:

– *une américaine à Genève*: **25 avril**

– *l'ADFE Genève; F-Information; les CASPO; le personnel soignant étranger des hôpitaux; la communauté danoise*:
2, 9, 16, 23 et 30 mai

– *la culture chilienne; la communauté polonaise; femmes pauvres dans ville riche*:
9, 13 et 20 juin

Renseignements: Communauté de travail
1, rue de la Pélisserie – 1204 Genève
tél. (3) 27 23 19

PRE-ANNONCES

MALADIE D'ALZHEIMER

Cycle de conférences organisé par l'Association Alzheimer Suisse (AAS), section de Genève, sur les aspects médicaux, psychologiques et relationnels, juridiques et sociaux de cette maladie:

15, 22 et 30 septembre, 6 octobre

Ecole le Bon secours, 20 h

Renseignements: AAS – 50, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
tél. (3) 46 70 42

JOURNEES IES organisées par le CERES, Centre de recherches sociales de l'IES, portant sur:

Les rapports entre la recherche et le travail social

28-29 septembre

Renseignements: Institut d'études sociales

INTEREC – Gérard de Rham

28, rue Prevost-Martin – 1205 Genève
tél. (3) 20 93 11

1^{er} COLLOQUE FRANCOPHONE

organisé par le CEFOC sur le thème:

Travail social et approche systémique

8-9 octobre

Renseignements: CEFOC – Centre d'études et de formation continue pour travailleurs sociaux (adresse ci-dessus) tél. (3) 20 39 75

JOURNEES ROMANDES D'ETUDE ASA

1992 sur le thème:

Quelle qualité de vie pour quel handicap

12 et 13 novembre

Renseignements: Secrétariat romand de l'ASA – 13, rue des Remparts – 1950 Sion
tél. 027/22 67 55

Rencontres en Suisse

SOCIAL

EPUISEMENT PROFESSIONNEL

Colloque du Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies (GREAT) sur le thème:

L'épuisement professionnel

30 avril, Bienne, Hôtel Elite

Renseignements: GREAT

1608 Bussigny-sur-Oron

tél. 021/ 907 81 88 (Elizabeth Neu)

LE LOUVERAIN

Centre de jeunesse et de formation

– conférence publique de Marshall Rosenberg (USA) au cours d'un stage sur la *Communication créative*
8 juillet, 20 h

– programme **d'été 92** (juin-août):
danse et méditation – spiritualité chrétienne – communication créative – éveil musical et corporel etc...

Renseignements: le Louverain

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

tél. 038/57 16 66

HANDICAP

VEILLISSEMENT

Journée d'étude de la Fédération suisse des associations de parents de handicapés mentaux (FSAPHM):

Le vieillissement de la personne handicapée

16 mai, Lausanne

FSAPHM – 4, rue de l'Argent – c.p. 827

2501 Bienne – tél. 032/22 17 14

FORMATION CONTINUE

3^e congrès international pour la formation continue des adultes handicapés

25-27 juin, Berne

Renseignements: Association bernoise des universités populaires
congrès international – Hallerstrasse 58
3012 Berne (M. Hans Furrer)
tél. 031/24 19 40

PRE-ANNONCES

ACTION EDUCATIVE

Colloque de l'Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés sur le thème:
Arts, culture, rites et jeux dans l'action éducative

14-16 septembre, Montreux

Renseignements: Maison des jeunes

colloque AIEJ – 1, ch. Entrebois

1018 Lausanne

tél. 021/36 11 51

EUROPE 92

Congrès international organisé par l'Association d'aide aux handicapés mentaux (ASA) et la European Association for

Special Education (EASE) sur le thème:
Personnes ayant un handicap / Vivre et apprendre

7-9 octobre, Davos

Renseignements: ASA – c.p.

3000 Berne 14 – tél. 031/ 26 26 29

Pour mieux agender...

Faites-nous part en temps voulu des colloques, rencontres, séminaires, etc... que vous organisez sur un sujet social.

Délai de réception des informations pour le n° 72/92 d'Expression: 10 mai

Rencontres à l'étranger

ENVIRONNEMENT

IDENTITE

Colloque organisé par le Centre Thomas More et la revue *Esprit*, sur le thème: *Appartenances nationales et identité européenne*
20-30 mai, la Tourette (Rhône - F)
Renseignements: Centre Thomas More-la Tourette
b.p. 0105 - F-69210 l'Arbresle
tél. 0033/ 74 01 01 03

FAMILLE

INCESTE

Séminaire organisé par le Centre Thomas More sur *L'inceste*
7-11 mai, la Tourette (Rhône - F)
Renseignements: Centre Thomas More
(adresse ci-dessus)

VIEILLESSE

QUALITE DE VIE

Colloque de la Fédération européenne des personnes âgées (EURAG), sur le thème: *La qualité de vie des personnes âgées dans une Europe unie*
23-24 avril, Bratislava (Tchécoslovaquie)
Renseignements: EURAG
Wielandgasse 7 - A - 8010 Graz
tél. 0316/ 872 30 08

SANTE

RELATION SOIGNANT-SOIGNE

21^e journées franco-suisse de formation psychologique pour médecins et soignants, sur le thème: *Sensibilisation à la relation soignant-soigné*
26-31 mai, Annecy (F)
Renseignements: Dr J-M. Claude,
40, av. du Lignon - 1219 Le Lignon/GE
tél. 796 32 67

HANDICAP

ACTIVITE DES SOURDS AVEUGLES

3^e conférence européenne sur le thème: *Le sourd-aveugle dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain*
18-23 juin, Strasbourg (F)
Renseignements: Foyer pour sourds-aveugles
La Varenne - F - 86289 Saint Benoît

ART ET HANDICAP

Colloque organisé par l'AFFEAHM sur le thème: *Arts, handicaps et droits*
24-25 juillet, Figeac (Lot - F)
Renseignements: AFFEAHM - 2, bd Pasteur
Centre culturel - F - 46100 Figeac
tél. 0033/ 65 3 4 5 7 06

EXCLUSION/INTEGRATION SOCIALES

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Colloque national et européen organisé par le Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale (MAIS)
18-21 mai, Strasbourg (F)
Renseignements: MAIS
18, rue François Arpagot
F - 67380 Lingolsheim
tél.0033/ 88 77 22 09

TOXICOMANIE

Congrès international «*La route des drogues*»
26-28 juin, Gênes (Italie)
Renseignements: Centro di solidarietà
via Asilo Garbarino 9b - I-16126 Gênes
tél. 10/26 78 65

ALCOOL/DROGUES

36^e congrès international sur l'alcoolisme et les toxicomanies:
Alcool et drogues: face à une situation éternellement changeante
16-21 août, Glasgow (Ecosse)
Renseignements: 1992 Congress
c/o SCA-137 / 145 Sanchiehall Street
GB - Glasgow G2 3EW

Acquisitions récentes

*Les ouvrages mentionnés dans cette rubrique peuvent être consultés au Centre de documentation de l'Hospice général ou obtenus à titre de prêt.
Pour tout renseignement, tél. 022/736 31 32 (int. 286).*

SOCIAL

Association:

réussir votre développement/

Jean-Paul Flipo; François Mayaux.-

Paris: Les Ed. d'Organisation, 1988, 161 p.-

Les Associations au village /

Maurice Agulhon; Maryvonne Bodiguel.-

Le Paradou (F): Actes Sud, 1981, 107 p.-

Associations et communication /

CNVA; CNRS.-

Paris: La Documentation française, 1989, 138 p., bibliogr.-

Femmes et assurances /

Béatrice Despland.-

Lausanne: Ed. Réalités sociales, 1992, 148 p.-

L'Intervention collective en travail social.-

L'action auprès des groupes

et des communautés /

Cristina De Robertis; Henri Pascal.-

Paris: Ed. du Centurion, 1987, 304 p.-

«Je mûris en apprenant».-

Trajectoires professionnelles

et dynamique de la formation continue

des travailleurs sociaux /

Sabine Voëlin; Gérard de Rham.-

Genève: Les Ed. IES, 1990, 197 p.-

(Coll. Champs professionnels N° 19)

Marketing et communication

des associations /

Jean Di Sciullo.-

Paris: Editions Juris-Service, 1990, 317 p.-

Le Retour de l'acteur.-

Essai de sociologie /

Alain Touraine.-

Paris: Libr. Arthème Fayard, 1984, 350 p.-

Vivre ensemble.-

Rapport de la commission de développement des responsabilités locales /

Jean-Philippe Lecat et al.-

Paris: La Documentation française, 1976, 432 p.-

ENVIRONNEMENT

Cinémas méfis:

de Hollywood aux films beurs /

Dir. de Guy Hennebelle.-

Paris: Hommes et Migrations, 1990, 191 p.-

Le Droit au logement en question.-

Dispositifs d'accès et insertion

des familles /

Bernard Légé.-

Paris: Syros/Alternatives, 1991, 224 p.-

Image de la Suisse, vue par nos recrues.-

Rapport sur les examens pédagogiques

des recrues /

Secrétariat EPR.-

Berne: EDMZ, 1991, 255 p.-

Les Remparts de l'argent /

André Gauron.-

Paris: Ed. Odile Jacob, 1991, 270 p.-

La Ville partout et partout en crise /

Manière de voir N° 13.-

Paris: Le Monde diplomatique, 1991, 98 p.-

ENFANCE/JEUNESSE

**Accueil de la petite enfance:
une enquête régionale /**
Paola Richard-De Paolis et al.-
Lausanne: Editions EESP, 1992, 185 p.-
(Cahiers de l'EESP, N° 12)

**Vivre ensemble aujourd'hui:
qu'en pensent les jeunes?.-**
Racisme, logement, répartition des rôles
entre les sexes, sida.-
Idées et réflexions des jeunes sur quatre
thèmes d'actualité /
Commission fédérale pour la jeunesse.-
Berne: OCFIM, 1991, 138 p.-

FAMILLE

**Effets juridiques du nouveau droit
matrimonial /**
Commission fédérale pour les questions
féminines.-
Berne: Commission fédérale pour les ques-
tions féminines, 1991, 205 p.-

La Famille.-
Une ambition pour la vie /
Dir. de Lucette Shouters-Decroly;
Marc Mayer.-
Bruxelles: Espace de Libertés, Editions
du Centre d'Action Laïque, 191, 204 p.-

La Famille incertaine? /
Dir. de Gerda Fellay.-
Actes du 1^{er} Congrès international
de l'Association jeunesse et parents conseils
à Lausanne.-
Lausanne: Editions Entraide, 1992,
119 p.-

Les Familles mosaïque.-
**Maman, papa, mon beau-père,
ma demi-sœur... /**
Claire Garbar; Francis Theodore.-
Préf. de Bernard This.-
Paris: Ed. Nathan, 1991, 204 p.-

VIEILLESSE

Mémoire et vieillissement /
Fondation nationale de gérontologie.-
Actes du 6^e Congrès:
Paris, les 28 et 29 janvier 1991.-
Paris: Libr. Maloine, 1991, 264 p.-

**La Protection des droits et des libertés
des citoyens âgés /**
Nicole Delpérée.-
Paris: Caisse Nationale de Prévoyance,
1991, 237 p., bibliogr.-

Suisse 2000.-
Enjeux démographiques /
Dir. de Olivier Blanc; Pierre Gilliard.-
Lausanne: Ed. Réalités sociales, 1991,
405 p.-

SANTÉ

Exit final.-
Pour une mort dans la dignité /
Derek Humphry.-
Préf. de Hubert Reeves.-
Paris: Le Jour Editeur, 1991, 249 p.-

TRAVAIL

**Les Droits syndicaux: des libertés
à conquérir /**
CRT.-
Genève: Confédération romande du travail,
1991, 160 p.-

EXCLUSION/INTEGRATION SOCIALES

Amnesty International.-
Rapport 91 /
Amnesty International.-
Bruxelles: Impr. Puvrez S.A., 1991,
319 p.-

**Atouts et difficultés des allocataires
du revenu minimum d'insertion.-**
Rapport final /
Dir. de Françoise Euvrard; Serge Paugam.-
Paris: La Documentation française, 1991,
228 p.-

Banlieues en difficultés: la relégation /
Jean-Marie Delarue.-
Paris: Syros/Alternatives, 1991, 224 p.-

La Drogue expliquée aux parents /
Gilles Cahoreau; Christophe Tison.-
Paris: Le Livre de Poche, 1988, 283 p.,
bibliogr.-

Femmes pauvres dans ville riche /

Lucienne Gillioz; Chokoufeh Samii;

Jeannie Coray.-

Genève: F-Information / Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, 1991, 93 p.-

La Non-violence.-

Essai de morale fondamentale /

François Vaillant.-

Paris: Les Editions du Cerf, 1990, 281 p.-

Populations défavorisées et pauvreté.-

Quelques aspects de la politique sociale en Suisse /

Anne-Lise DuPasquier et al.-

Genève: Institut d'Etudes Sociales, 1991, 25 p.-

(Cahiers IES N° 8)

Le Pouvoir des exclus /

Noël Cannat.-

Paris: Editions L'Harmattan, 1990, 204 p.-

Précarité et logement.-

Trois expériences locales pour un nouveau partenariat /

CNAF.-

Paris: Caisse Nationale des Allocations Familiales, 1991, 155 p.-

(Cahiers Espaces et familles N° 19)

Toxicomanie, citoyenneté et droits de l'homme /

AMPT.-

Marseille: Association méditerranéenne de prévention des toxicomanies, 1991, 140 p.-

Violences contre les vieux /

Robert Hugonot.-

Toulouse, Editions Erès, 1990, 140 p.-

ETRANGERS

L'Europe des immigrés.-

Essai sur les politiques d'immigration /

Dominique Schnapper.-

Paris: Ed. François Bourin, 1992, 196 p.-

L'Europe interculturelle:

mythe ou réalité? /

Michel Petit et al.-

Paris: Les Ed. d'Organisation, 1991, 294 p.-

Face au racisme: les moyens d'agir /

Dir. de Pierre-André Taguieff.-

Paris: Ed. La Découverte, 1991, tome 1, 247 p.-

Face au racisme:

analyses, hypothèses, perspectives /

Dir. de Pierre-André Taguieff.-

Paris: Ed. La Découverte, 1991, tome 2, 342 p.-

La Force du préjugé.-

Essai sur le racisme et ses doubles /

Pierre-André Taguieff.-

Paris: Ed. La Découverte, 1987, 645 p.-

Parole d'usagère.-

La prise de parole d'une requérante d'asile /

Marie-Claire Caloz-Tschopp.-

Genève: Institut d'Etudes Sociales, 1991, 33 p.-

(Cahier IES N° 7)

Des Racines pour vivre.-

Sud-Nord: identités culturelles et développement /

Thierry Verhelst.-

Préf. de Dom José Maria Pires.-

Paris: Ed. Duculot, 1987, 210 p.-

Annoncer les rectifications d'adresses
selon A1, No 552

Affranchi à forfait
1200 GENÈVE 3



1250/92

HOSPICE GÉNÉRAL
Institution genevoise d'action sociale
service d'information sociale et juridique
case postale 430
1211 GENÈVE 3